

LUMBIN, PATRIMOINE, SOUVENIRS...

(A suivre)



Mairie de Lumbin



Septembre 2024



Sommaire

LE VILLAGE	3
La rue principale.....	4
Le relais de poste.....	5
Le bassin-lavoir public.....	6
La poste et la postière	7
La mairie	8
L'église.....	9
Les vitraux de l'église.....	10
La Madeleine pénitente de l'église.....	11
Les pierres tombales de l'église.....	13
Le pont à bascule public	14
Le banc de Pie VII	15
Les bassins, les sources.....	16
La taillanderie	17
Le bassin du Petit-Lumbin.....	18
La maison forte du Petit- Lumbin.....	19
Les moulins	20
La centrale électrique	21
Drôles de petites têtes... ..	22
LES TRANSPORTS	23
Le tramway.....	24
Le funiculaire	25
Le port de Lumbin.....	26
La borne kilométrique et les plaques de cocher de Lumbin.....	27
LE MILIEU NATUREL	28
Lumbin sous la mer et sous les glaciers.....	29
Quelques éléments de géologie.....	30
Les crues de l'Isère et de l'assainissement des marais	32
Remembrement des terres agricoles	34
La plaine métamorphosée	36
Le coteau métamorphosé	37
Les paquets glissés.....	38
La flore du coteau	39
Les cytises du coteau	40
LES ACTIVITES D'AUTREFOIS	41
Le Sanatorium du Rhône acquiert une ferme à Lumbin en 1941.....	42
Le Lumbin agricole en 1946.....	43
La sériciculture.....	44
Le chanvre.....	45
La vigne.....	46
Le sarto disparu	47
La ganterie.....	48
DES PERSONNAGES	50
Arrestation du baron des Adrets à Lumbin le 24 juin 1569.	51
Le sieur Dupont en 1753.....	52
Le capitaine Jérôme-Dominique Bourgeat en 1793	53
Monsieur de Savoye et Isaac Blaise Grand-Dufay en 1789.....	54
Etienne Clément en 1803	55
Louise Drevet (1836-1898).....	56
Méhala Gabrielle FAURE (1883-1959).....	57
Joséphine Debellemanière (1864-1964)	58
Henri Fabre (1882-1984)	59
Marguerite Cottave-Berbeyer (1904-1991)	60
Marie-Christine Bare en 1968.....	61
Emile Ginas (1892-1975) et Jacques Bourdis (1920-2007)	62
La généalogie d'une de nos aînées, racontée en 2023.....	63
DES DATES	64
Le 11 novembre 1943	65
L'arbre de la liberté en 1945.....	66
Le coulage des cloches de l'église en 2011.....	67
L'horloge de l'église restaurée en 2020	68
La falaise s'écroule en 1948 et 2002	69
La rentrée des classes en 1919.....	70
Noël à l'école de Lumbin en 1947.....	71
L'école Freinet à Lumbin en 1947.....	72
D'AUTRES SOUVENIRS	74
De la préhistoire à l'époque gallo-romaine	75
L'abri « vigneron »	76
Les "Aragnou de Lumbin" et autres noms d'oiseaux.....	77
La stèle le long de la D1090	78
Les péripéties du bois de la Fessy.....	79
Lumbin vu en 1857	80
Lumbin vu en 1900	81
Les folles nuits de Lumbin en 1839.....	82
Une taxe sur les chiens de Lumbin en 1855.....	83
La police des vignes à Lumbin en 1859 et 1866	84

LE VILLAGE

La rue principale



Aujourd'hui la rue principale de Lumbin présente de vrais trottoirs, des façades ravalées, un restaurant à la place de la grange, beaucoup plus de fleurs, des feux tricolores, un passage pour piétons, de la publicité, des marquages au sol...

Le relais de poste, (Voir page suivante) souligné en rouge, a été détruit dans les années 90



Entrée sud du village, avec maintenant des trottoirs et de la « pub » !

Le relais de poste



À partir de 1828, le service postal est obligé de desservir une fois par jour, toutes les communes de France.

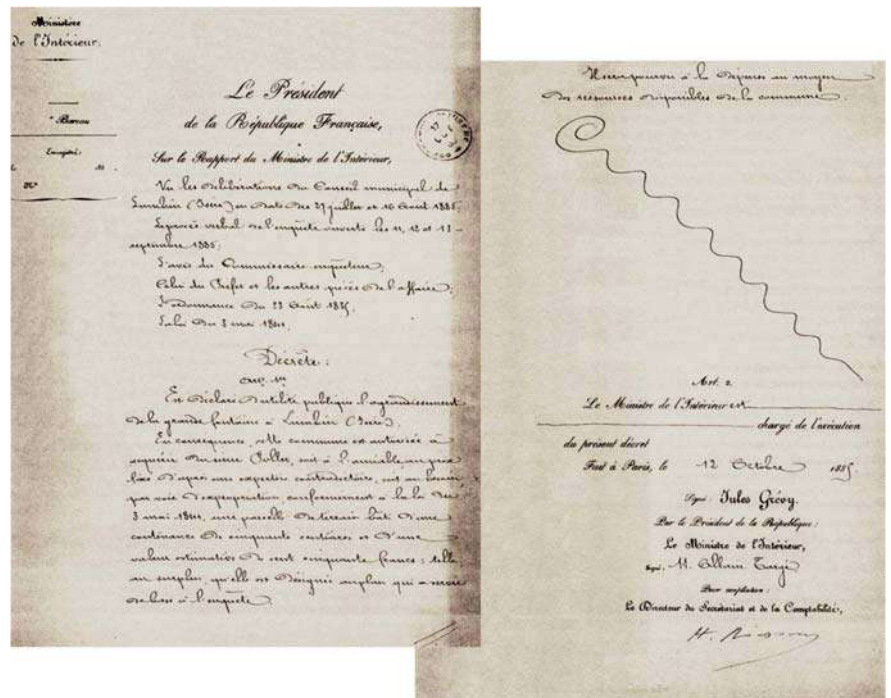
Des relais de poste existaient tous les 20 km environ, d'où le relais de Lumbin entre Grenoble et Chapareillan. Les chevaux y étaient changés.

Dans la commune, l'ancienne maison Chalmette, maintenant détruite, faisait office de relais ainsi que d'hôtellerie. Sur la façade, on pouvait lire: « RESTAURANT - LOGE - PIED - CHEVAL ».

En face, à la place de l'école primaire actuelle et de la salle Icare, il y avait le bâtiment qui servait de grange et d'écurie pour les chevaux.

D'après l'ouvrage de Pierre Ferrier : « Lumbin d'hier et d'aujourd'hui »

Le bassin-lavoir public



L'implantation du village s'est probablement faite autour de la source appelée « La Grande Fontaine ».

L'eau de La Grande Fontaine s'écoulait dans un fossé à travers la plaine : C'était « *la chantourne* ». Au cours des opérations de remembrement des terres agricoles, la chantourne a été transformée en un canal rectiligne.

En 1883, Melle Solary lègue à la commune la somme de 500 F « *pour établir un petit toit sur un des côtés de La Grande Fontaine destiné à abriter les femmes qui lavent la lessive* ».

Le Conseil municipal considère qu'un toit construit sur l'emplacement trop exigü de la fontaine ne remplirait pas le but que s'est proposé la donatrice. Afin d'employer utilement ce legs, il vote l'acquisition de l'emplacement de « *l'ancienne maison Follet, actuellement en ruine* » pour agrandir le bassin.

L'autorisation est accordée par Jules Grévy, Président de la République.

C'est en 1888 que les travaux seront achevés : un toit et un bassin en pierres de taille avec un plan incliné pour le lavage du linge.

Plus tard, de très vieilles pierres furent offertes par Wladimir Cristea pour embellir le bassin. Wladimir était un ancien légionnaire qui était venu s'installer à Lumby après la guerre d'Indochine

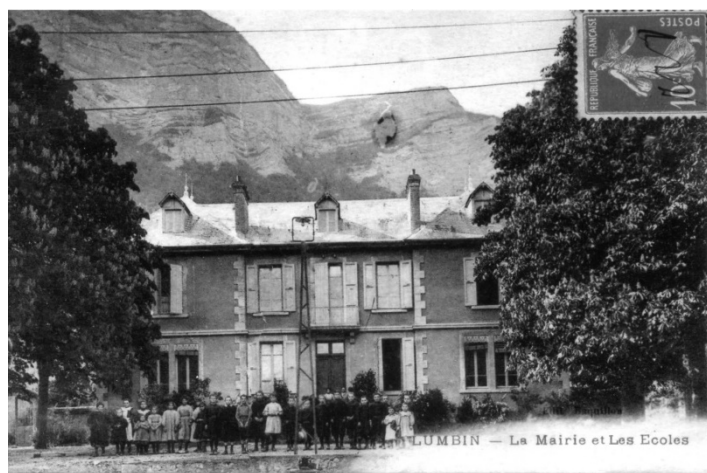
La poste et la postière



Mme Eugénie Revol, née Montel, devant chez elle. Elle avait la responsabilité du seul téléphone du village au début du siècle dernier.

Début août 1914, elle a reçu un message de la préfecture lui annonçant que la guerre venait d'être déclarée. Elle envoya sa fille, âgée de 10 ans, avertir la mairie en face. À l'époque la mairie et l'école étaient dans le même bâtiment. Sa petite fille, Liliane Sapin, habite toujours Lumbin et nous permet grâce à cette photo de nous souvenir de cet événement précieux pour l'histoire du village.

La mairie



Jusqu'en 1879, la commune avait fait le choix d'un local à titre locatif pour les réunions du conseil municipal. Ce local fera également fonction d'école de garçons. Il s'agit d'une grande salle appartenant à une bâtisse située au 151 de la rue de l'église.

Dès 1846, le préfet de l'Isère manifeste son désir de voir la commune équipée d'une « *maison d'école* » et l'invite « *à la création de cette indispensable institution* ».

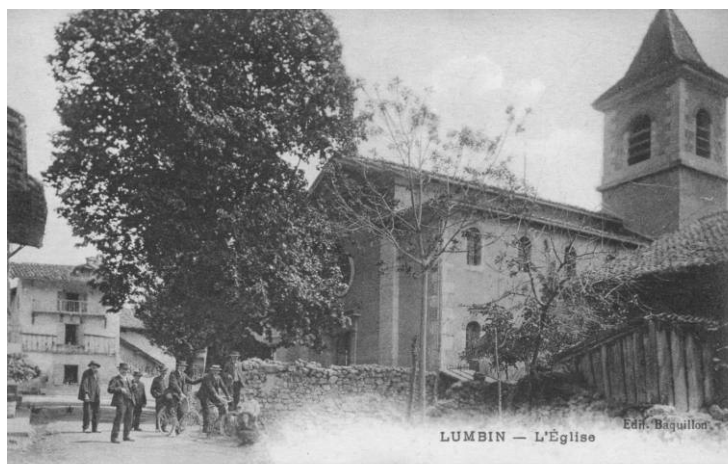
Au cours de sa séance du 11 février 1877, le conseil municipal décide d'acquérir un terrain pour sa construction rappelant qu'à différentes époques le préfet avait pressé la commune de le faire « *sous peine d'interdiction des locaux scolaires actuels* ».

Le 3 février 1878 le conseil municipal « *fait choix de la vigne de M. Santon n° 322 SA du plan cadastral. Cet emplacement se trouvera au milieu du village, près de la fontaine publique et à égale distance des deux hameaux l'un au nord, l'autre au midi* ».

La construction du bâtiment est achevée en 1879.

La mairie abrita les écoles de filles et de garçons jusqu'à la construction des locaux actuels dans les années 1980.

L'église



L'existence de la première église de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine est mentionnée aux archives de Crolles au 15ème siècle.

Au début du XIXème, l'église était en très mauvais, elle menaçait même ruine. En 1838, l'évêque de Grenoble jeta l'Interdit sur l'église en raison « *de l'état de vétusté qui menace tous les jours la vie des fidèles qui s'y rassemblent* ».

Les édiles lumbinois, dont le budget était grevé par les frais d'endiguement de l'Isère, étaient peu désireux d'entreprendre sa reconstruction et avaient repoussé divers projets. L'évêque ayant averti le Préfet de sa décision, ce dernier prit un arrêté prescrivant reconstruction et prohibant les réparations envisagées par la commune.

Dans sa séance du 23 septembre 1838, le conseil municipal de Lumbin décide de reconstruire l'église en conservant le clocher qui serait surélevé. Les travaux de l'église furent exécutés par le Lumbinois Jacques Paturel.

La nouvelle église sera terminée en 1842 et empiètera sur l'ancien cimetière. Elle sera livrée au culte en 1842.

En 1843, 12 bornes en pierre de taille seront implantées « *pour clore d'une manière aussi convenable que nécessaire l'enceinte de l'ancien cimetière formant aujourd'hui placette au-devant de l'église* ».

La chaire sculptée sera réalisée et posée par « *le Sieur Charles menuisier à Domène* ».

L'église s'enrichira de vitraux exécutés à Grenoble par Etienne Buche en 1881 puis par Balmet Père & Fils entre 1930 et 1956.

Les vitraux de l'église

Le vitrail du chœur est d'Étienne Buche, maître-verrier à Grenoble. Il date de 1881 et représente « Marie-Madeleine chez le pharisien » (selon l'évangile de st Luc). Marie-Madeleine est la patronne de l'église. Les autres vitraux de l'église sont de Balmet Père & Fils, successeurs d'Etienne Buche. Ils ont été exécutés entre 1930 et 1956.



La sainte famille dans l'atelier de Joseph

La sainte Famille est le nom donné à la famille formée par Jésus de Nazareth et ses parents, Marie et Joseph. Modèle pour la famille chrétienne.



Le Curé d'Ars enseignant à des enfants

St Jean-Marie Baptiste Vianney, dit le Curé d'Ars, est né le 8 mai 1786 à Dardilly, près de Lyon. Il est mort le 4 août 1859. Il prêche la prière et l'amour du prochain.



Ste Marthe domptant la « Tarasque »

Ste Marthe est la sœur de Marie-Madeleine et de Lazare. Une légende la fait venir en Provence où elle dompte la « Tarasque », monstre terrorisant les populations.



St Martin partageant son manteau

St Martin naît en Europe Centrale vers l'an 317. Il est soldat dans l'armée romaine puis il est sacré évêque de Tours le 4 Juillet 371. Il y est enterré.



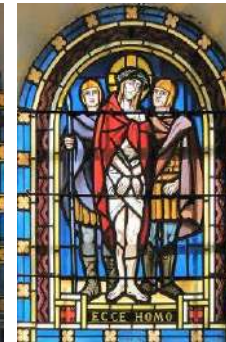
St Hugues et St Bruno

St Hugues (1053 - 1132) est évêque de Grenoble de 1080 à 1132. Hugues contribua à l'installation de St Bruno et de ses six compagnons en Chartreuse.



St Bruno en prière en Chartreuse

St Bruno est né à Cologne vers 1030. Il est mort le 6 octobre 1101. Il dirige l'école cathédrale de Reims pendant 20 ans. Plus tard il fonde l'ordre des Chartreux.



«Ecce Homo»

Signifie « Voici l'homme ». Expression utilisée par Ponce Pilate présentant Jésus à la foule en demandant qui de Jésus ou de Barrabas il faut libérer. Celle-ci choisit Barrabas.



Notre Dame de La Salette devant Mélanie et Maximin

La Vierge Marie apparaît le 19 septembre 1846 à deux jeunes bergers de La Salette. Elle se plaint de l'impiété des chrétiens.



Marie-Madeleine chez Simon le Pharisien

Jésus est à table quand une femme de mauvaise vie se prosterne à ses pieds, au scandale de Simon, mais Jésus lui pardonne ses fautes.

La Madeleine pénitente de l'église

Lors de l'incendie du clocher de l'église le 4 août 2009, le tableau de la Madeleine pénitente avait subi des dommages importants. Grâce aux dons recueillis au cours d'une souscription portée par la Fondation du Patrimoine, elle a été restaurée en 2011.

Tableau avant et après sa restauration (Le cadre en l'état attend encore un mécène...)



Il s'agit d'une copie d'un tableau de Reni Guido, dit "Le Guide" qui se trouve exposé à la "Galleria Nazionale d'Arte Antica" à Rome. Reni Guido était un bolognais proche du Caravage et de Raphaël.

Madeleine en pénitence de Reni Guido (1632).

Origine de la scène

Selon l'Evangile de Saint Luc, invité chez Simon le pharisien, Jésus est à table quand une femme de mauvaise vie entre : « Elle pleurait et se mit à mouiller de ses larmes les pieds de Jésus, elle les essuyait de ses cheveux et les embrassait... »

Voyant Jésus ne pas repousser la pécheresse, Simon est choqué et pense que Jésus ne sait pas qui elle est, mais Jésus lui dit :

"Tu vois cette femme ? dit-il à Simon. Je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as pas versé d'eau sur les pieds ; elle, au contraire, m'a arrosé les pieds de ses larmes et les a essuyés avec ses cheveux. Tu ne m'as pas donné de baiser ; elle, au contraire, depuis que je suis entré, n'a cessé de me couvrir les pieds de baisers « ... » À cause de cela, je te le dis, ses péchés, ses nombreux péchés, lui sont remis parce qu'elle a montré beaucoup d'amour".

Puis il dit à la femme : " Ta foi t'a sauvée ; va en paix."

L'iconographie

L'iconographie de Marie Madeleine la représente en ermite dans le désert. Figure mythique de la Contre-réforme, Madeleine devient un sujet d'inspiration dans les domaines de l'art, incarnant la pécheresse repentie.

Le crâne : Le crâne est un rappel de la parole de l'Ecclésiaste "vanité des vanités, tout est vanité" qui nous enseigne que tout est illusion et déception ici-bas. C'est une leçon d'humilité.

La Mandragore : D'après la tradition, cette plante est considérée comme un remède universel efficace mais à la fois très dangereux. La plante était également utilisée par les guérisseuses, notamment pour faciliter les accouchements mais aussi pour soigner les morsures de vipère.

Les Arbres en X : Un arbre mort et un arbre vert s'entrecroisent, symbolisant le chemin qui fait vivre et celui qui fait mourir.



Une Madeleine pénitente qui a beaucoup inspiré...

On trouve ci-dessous d'autres toiles attribuées à Reni. Les fit-il pour satisfaire des commandes, ou s'agit-il simplement de reprises par ses élèves ?

Il y a des bizarreries, par exemple sur la dernière image, les seins de Madeleine sont recouverts par sa chevelure, plus de crâne, ni de croix, ni d'angelots, ni de mandragore, ni d'arbres en X.



On trouve aussi à la Chartreuse de Molsheim, **une copie inversée** de la Madeleine Pénitente en habit bleu. L'esprit du grand Maître italien fut souligné : les feuilles des deux mandragores (l'herbe au pendu qui revigore, comme le chantait Brassens) sont plus vertes ; les vêtements de Madeleine ont la couleur bleue du spirituel et non ce rouge sexuel. Dans le lointain, les arbres croisés, dont un seul reste vivant, sont là.

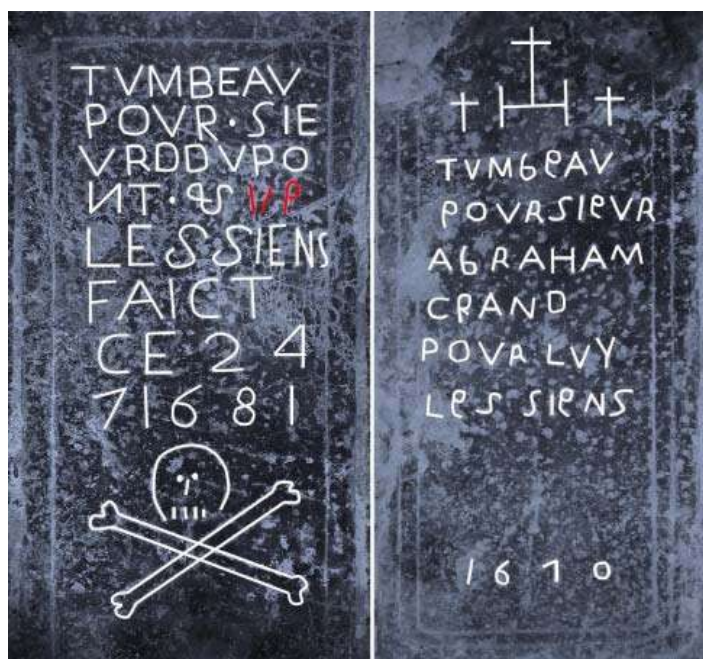
On trouve une autre copie inversée avec Madeleine en habit rouge, et où **le fouet de la discipline remplace les mandragores**. L'arbre en X subsiste. Une autre est d'interprétation plus libre, **Madeleine cachant son sein**.



Les pierres tombales de l'église

Le sol de la pièce située à droite du Chœur de l'église, exactement sous le clocher, est constitué de trois pierres tombales.

Malgré l'usure du temps, il est possible de déchiffrer les inscriptions gravées sur deux d'entre elles. Par contre il est impossible de distinguer la moindre gravure sur la troisième.



**TOMBEAU POUR
SIEUR D DUPONT
(ET POUR?) LES
SIENS FAIT CE 24
7 (Septembre)
1681**

**TOMBEAU POUR
SIEUR ABRAHAM
GRAND POUR LUI
LES SIENS
1670**

A quelles familles et quels personnages du village appartiennent ces pierres tombales ? Certainement des familles ayant une position sociale en vue, leur permettant d'avoir le privilège d'être inhumés dans l'église...

Le mystère n'est pas levé, malgré les pistes intéressantes trouvées dans les registres paroissiaux!

Première pierre tombale : dans les registres paroissiaux on retrouve la trace de la famille DUPONT avec Laurans, Gaspard, et Denys (1653-1690). On trouve aussi le nom de Denys Dupont (D DUPONT) en 1647 dans une série de comptes tenus par le curé de Lumbin. Le 28 octobre 1663, un Denys Dupont est témoin lors du baptême d'Elisabeth Drevet, fille de Jehan Drevet et Dimanche Giroud. Un Denys Dupont est parrain d'un enfant (Abraham Roudet) en 1690. Toutes

ces dates ne collent pas avec celle de la pierre tombale (1681) !

Hypothèse : Un Denys Dupont aurait-il commandité cette pierre tombale pour lui-même et les siens en 1681?

Deuxième pierre tombale : dans les registres paroissiaux on retrouve la famille GRAND dans les registres depuis le 16e siècle, avec deux ABRAHAM qui seraient nés tous deux en 1622! L'un serait décédé en 1647, l'autre en 1693. Ces dates ne collent pas non plus avec celle de la pierre tombale (1670)

Hypothèse : Comme pour le sieur Dupont. La famille GRAND est considérée. Elle fréquente les notables du secteur ou est alliée avec notaire, "*châtelain du Touvet et Saint Vincent*". Certains de ses membres sont "*sépulturés*" dans l'église de Lumbin...d'où la pierre tombale ?

Le pont à bascule public



Jadis, dans quasiment chaque ville et village de France, il y avait un "poids public" appelé aussi "pont à bascule". Lumbin avait le sien. Il permettait de déterminer le poids des productions agricoles ou des animaux de ferme en vue de leur vente.

L'histoire des poids publics est liée à un impôt : l'octroi. Il consistait à taxer divers produits qui entraient dans les bourgs ou les agglomérations, en fonction de leurs poids. Il fallait donc peser vin, bière, charbon, chaux, bestiaux de boucherie, poissons, minerais, huile, bois...

Avec la suppression de l'octroi en 1943, les poids publics perdront petit à petit de leur importance. Ils seront encore utilisés par de nombreux corps de métiers: les vignerons pour peser leurs vendanges, les bûcherons pour peser leurs stères de bois, etc. D'autres ponts à bascule seront même construits près des marchés ou des champs de foire.

Un poids public dispose d'une plateforme de pesage. Dessous, dans une fosse, un système de leviers permet de peser le chargement. Le poids est directement affiché sur un cadran à l'extérieur de la construction. C'est un officier assermenté, le peseur, qui s'occupe de l'opération et délivre des bons de pesage.

Les droits pour les marchandises étaient fixés au poids. Pour les animaux vivants les droits étaient fixés à la tête de bétail. Lorsqu'il y avait plus de deux têtes par pesée, une réduction sur le droit pouvait être accordée...

Toutes ces installations deviendront obsolètes avec l'augmentation du tonnage transporté par les camions et l'installation de nouveaux engins de pesage dans les entreprises.

Le banc de Pie VII



PIVS VII-GRATIANOPOLI-SAVONAM-
TRADVCITVR-AN MDCCCIX*

Musée Chiaramonti - Cité du Vatican

Napoléon fait arrêter le pape Pie VII dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809. Pie VII quitte Rome sous la conduite du Général Radet.

Le Pape traverse l'Italie, passe le col du Mont-Cenis et s'arrête à Lumbin le 20 juillet 1809 pour y passer la nuit chez M. Jean-Baptiste Savoie, conseiller de préfecture, dans sa maison située au bout de l'allée des Tilleuls.

Les Lumbinois, apprenant la présence du pape, se précipitent vers lui pour recevoir sa bénédiction.

Durant une promenade dans l'allée des Tilleuls, le Souverain Pontife se serait assis sous un tilleul, sur le banc de pierre qui de nos jours existe encore.

Le lendemain, le pape Pie VII quitte Lumbin pour séjourner à Grenoble (peinture ci-dessus) où il est accueilli par la population mais reste enfermé pendant dix jours dans l'ancienne préfecture, avant de poursuivre son voyage vers Nice où il arrive le 7 août 1809. Ensuite, Bonaparte le fait conduire à Savone

* Pie VII – A Grenoble, conduit à Savone – Année 1809

Les bassins, les sources

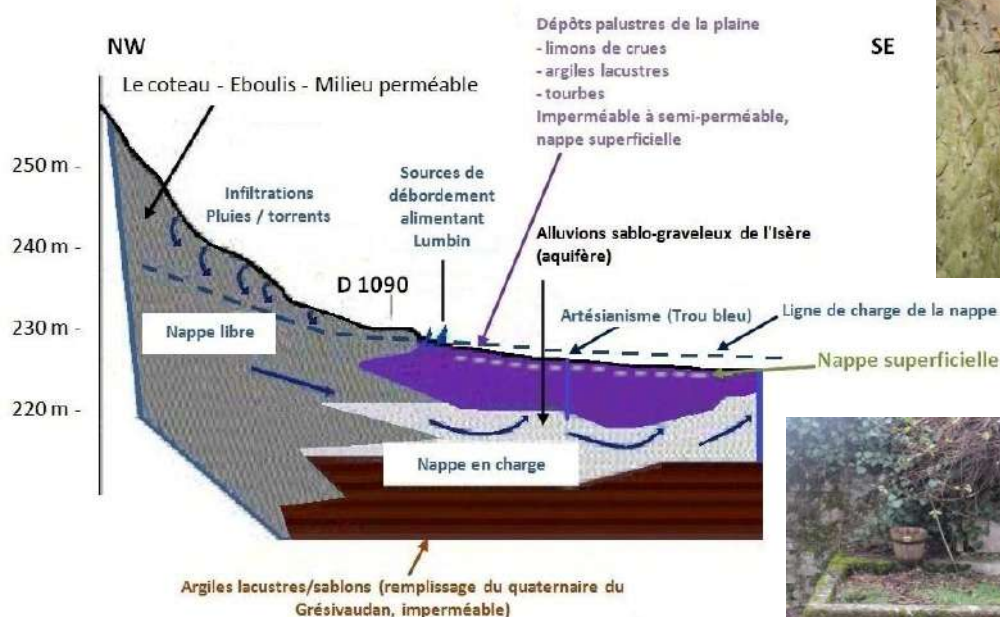
L'implantation du village de Lumbin est probablement due à la présence de nombreuses sources au niveau de la route départementale D 1090.

De part et d'autre de cette route, les maisons anciennes disposent de bassins et de puits alimentés par ces sources avec, au centre du village, la source principale alimentant le bassin de la grande fontaine.

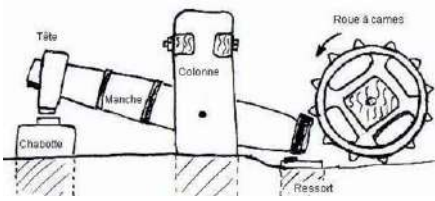
De nos jours, cette présence d'eau est un cauchemar pour les chantiers de construction de nouvelles habitations : dès que l'on creuse, il y a de l'eau!

Il s'agit de "sources de débordement" : l'eau qui s'infiltré et s'écoule dans les éboulis du coteau est bloquée par les sédiments imperméables laissés par les marécages dans la plaine. En quelque sorte, cette eau d'infiltration déborde à Lumbin (voir schéma).

En 2013, le conseil municipal d'enfants du village s'est lancé dans un inventaire de ces points d'eau. Les enfants ont pris des photos des aménagements encore souvent utilisés.



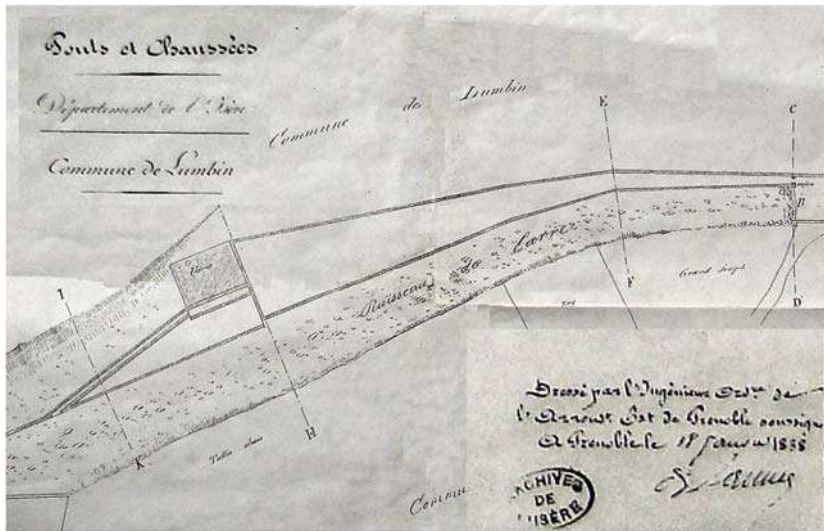
La taillanderie



Roue à cames et roue hydraulique d'un martinet



Entrée de la taillanderie



Un des plans de l'ingénieur des Ponts et Chaussées (1838)

Logement de la
roue
hydraulique et
arrivée de l'eau
au dessus de la
roue



Le canal d'amenée



L'ancienne taillanderie de Lumbin est située en bordure de la route départementale, près du pont sur le ruisseau du Carre. Sa construction est autorisée par ordonnance royale en date du 21 septembre 1838, au bénéfice du Sieur Jacques Paturel, entrepreneur à La Terrasse.

Un seuil en pierre de taille occupe toute la largeur du ruisseau à environ 110 m à l'amont de l'« usine ». Une prise d'eau contrôle un canal de dérivation qui alimente un réservoir de stockage situé à son extrémité. De là, l'eau tombe par un coursier sur deux roues à godets de 3,60 mètres de diamètre et 1 mètre de largeur.

Les intérêts des routoirs à chanvre situés en aval de la taillanderie seront préservés : à l'époque du rouissage, sur simple réquisition, le taillandier doit fermer la vanne de la prise d'eau, de manière à maintenir un écoulement continu dans le ruisseau.

La taillanderie cesse de fonctionner autour de 1930. Par la suite, l'atelier sera équipé de machines à bois fonctionnant à l'électricité.

Le bassin du Petit-Lumbin



Au Petit-Lumbin, au début du XIXe siècle, seules trois maisons possédaient l'eau courante provenant d'une source commune.

La majorité des habitants s'approvisionnaient au ruisseau du Carre, le Bruyant, pour leurs besoins et ceux de leurs animaux.

En 1920, Joséphine et Louise Ramboud « *cèdent à la commune de Lumbin le droit de prélever dans le triomphe* de leur bassin situé dans leur cour, le quart de toutes les eaux qui leur appartiennent* ». Le conseil municipal accepte avec enthousiasme cette commodité.

Quelques années plus tard, la municipalité aménage un bassin public alimenté par le ruisseau. Le hameau compte à ce moment-là sept ménages totalisant vingt-six personnes.

Le bassin est encore visible à la hauteur du n° 424 du chemin du Petit- Lumbin, ainsi que son dauphin d'origine.

* (Le massif de pierre ou de béton posé contre un bassin pour y installer l'arrivée d'eau et le jet)

La maison forte du Petit- Lumbin



Le hameau du Petit- Lumbin est mentionné dès le XIV^e siècle et possédait au XV^e siècle une maison-forte, aujourd'hui déclassée en gentilhommière, appartenant alors au noble A. de Berlion (C'est la famille Berlioz qu'il faudrait lire, semble-t-il).

La famille Berlion était une famille noble du Valentinois.

Il reste à prouver que cette gentilhommière est la même que celle qu'on aperçoit encore au milieu du hameau. Elle a cependant subi des remaniements au cours des âges. Un incendie récent l'a sévèrement endommagée, et depuis, elle a été réhabilitée pour donner un ensemble d'appartements.

Les moulins

Le village de Lumbin était doté de trois moulins : deux au Petit-Lumbin sur le ruisseau du Carre, le troisième était situé sur le ruisseau de Montfort.

Ces moulins étaient équipés pour moudre les céréales, produire de l'huile de noix pour l'alimentation, de l'huile de chanvre pour l'éclairage. Le plus récent avait un battoir à chanvre.



Le plus ancien (carte postale ci-contre) était situé à l'extrémité du chemin du Petit-Lumbin. Il a cessé ses activités vers 1915. Il est aujourd'hui transformé en maison d'habitation.

Le plus récent fut implanté en aval, en dessous du hameau. En 1937, la commune de St-Hilaire-du-Touvet, qui manque d'eau pour les besoins de ses sanatoriums, achète l'eau du ruisseau et la capte. Le meunier et sa famille durent l'abandonner pour s'installer à Tencin. Le moulin avait vécu. Il a été transformé, lui aussi, en maison d'habitation.

Celui de Montfort est en ruine dans les fourrés du coteau. Une meule est encore visible sous les décombres (2015). Ce moulin est identifiable sur la photographie, avec Lumbin dans le lointain. Le cliché doit dater d'avant 1900, car le funiculaire n'existe pas encore.



La centrale électrique



A gauche de la cascade, la conduite forcée sur sa tour

Le milieu du 19^{ème} siècle voit naître dans notre région les aménagements de chutes d'eau pour la production d'énergie mécanique : Domène (1857), Uriage (1863), Brignoud (1868), Lancey (1869), et, d'énergie électrique : Vizille (1883).

Le 20 février 1893, M. Baffert de la Terrasse fait une demande pour l'installation d'une usine hydroélectrique sur la cascade du Carre, en rive droite du ruisseau, sur le territoire de la commune de Lumbin. L'aménagement prévoit une prise d'eau au sommet de la cascade, une conduite forcée supportée par une tour métallique de 50 mètres de hauteur et, au pied de la cascade, une turbine abritée dans une cabane en maçonnerie et en bois.

Le préfet diligente deux enquêtes pour soumettre le projet aux habitants des communes concernées. Elles débouchent le 7 octobre 1894 sur un arrêté d'autorisation qui stipule: *« Est soumis aux conditions du présent règlement, la force motrice que le Sieur Baffert (Elie) est autorisé à emprunter au ruisseau du Carre pour la mise en jeu d'une usine d'éclairage électrique dans les communes de Lumbin et de La Terrasse. »*

Autre époque, mais, comme aujourd'hui, les aspects environnementaux ne sont pas oubliés ! Il est précisé que *« Les eaux rendues à la rivière devront être dans un état de nature à ne pas apporter à la température ou à la pureté des eaux, un trouble préjudiciable à la salubrité publique, à la santé des animaux qui s'abreuvent dans la rivière, ou à la conservation du poisson. »*

Pour la mise en œuvre du projet, le Préfet précise que *« M. l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées et M. le Maire de Lumbin sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation leur sera adressée. »*

Une concession d'éclairage est signée le 20 décembre 1894. Quelques articles de ce document méritent d'être cités :

Article 4 - Pour faciliter l'éclairage de plusieurs locaux qui n'ont pas besoin d'être simultanément éclairés, chaque abonné pourra doubler la totalité de ses lampes sous réserve expresse qu'un interrupteur spécial éteindra chaque lampe en allumant son doublement.

Article 8 - L'éclairage sera fourni à l'heure du coucher du soleil. Il sera supprimé à l'heure du lever du soleil.

Rapidement, les conditions d'éclairage sont devenues précaires. Il fallut l'intervention du Préfet pour remédier l'état défectueux des lignes électriques dont les poteaux étaient renversés par le vent. Il mit en demeure le concessionnaire de faire les réparations sous peine d'amende ou d'annulation de la concession. C'est vers 1906 que, les installations étant devenues vétustes, un nouvel aménagement est réalisé en rive gauche du ruisseau, sur le territoire de la commune de la Terrasse. (Informations collectées par R. Dubois, La Terrasse)



En 1894, la cabane abritant la turbine

Drôles de petites têtes...

Ces têtes insolites sont-elles grecques, étrusques, romaines, perses ou florentines ?

Ont-elles été trouvées à l'occasion de travaux de terrassement pour les nombreuses constructions qui poussent dans notre village ? Ont-elles été ramenées de loin par un Lumbinois explorateur et collectionneur d'antiquités ?

En fait, elles peuvent être vues par tous en se promenant dans Lumbin, à condition d'avoir un œil perçant...et une loupe...

Où se cachent-elles ? À vous de trouver, et vous comprendrez !



LES TRANSPORTS

Le tramway



La première demande de concession pour un Tramway est formulée en 1892. Le Conseil Municipal « *vote des remerciements et des félicitations aux promoteurs de cette idée féconde qui contribuera certainement à la prospérité de la commune de Lumbin* ».

Les travaux pour un tramway électrique commencent en 1898. Un premier tronçon est ouvert entre Grenoble et Crolles en 1899. En 1900, la ligne est prolongée jusqu'à Chapareillan.

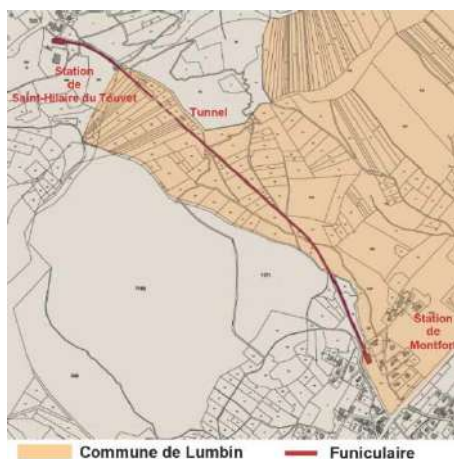
La station de Lumbin étant située à l'extrémité Nord du village, une halte supplémentaire est accordée au milieu du village, près de la mairie, ainsi qu'une autre au lieu-dit Pouliot pour les habitants du Petit- Lumbin et du Carre.

Le tramway permet aux Lumbinois d'écouler leurs marchandises sur les marchés de Grenoble et d'y faire leurs courses. Il transportera le vin, le lait, les caisses de gants (la ganterie était florissante à cette époque). Et en fin de mois, les agriculteurs se rendaient à Grenoble pour chercher « *l'argent du lait* » et ramenaient leurs provisions de la ville.

Le tronçon Le Touvet-Chapareillan fermera en 1933, celui de Crolles-Le Touvet en 1937. La fermeture définitive de la ligne aura lieu en 1947.

'après l'ouvrage de Pierre Ferrier : « Lumbin d'hier et d'aujourd'hui »

Le funiculaire



Le funiculaire de Lumbin » ?

Non ! C'est le « funiculaire de Saint-Hilaire-du- Touvet », car il appartient à la commune de Saint-Hilaire- du- Touvet.

Cependant des précisions s'imposent : la station de départ et 66% du tracé de la voie sont sur Lumbin. La station d'arrivée et 15% de la voie sont sur Saint-Hilaire et 18% de la voie sont sur Crolles.

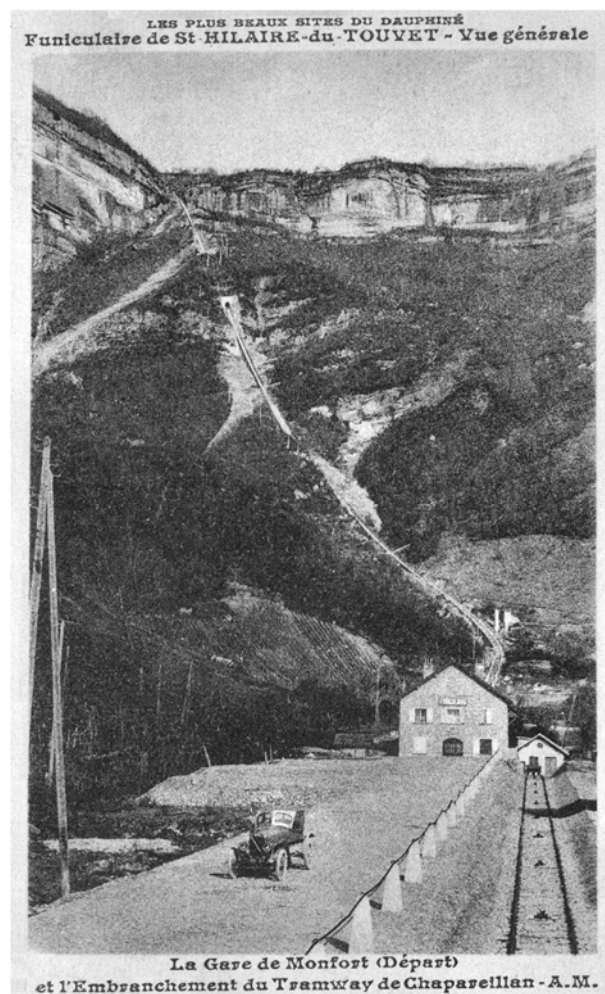
Mais au temps des intercommunalités, tout ceci a peu d'importance !

Pendant très longtemps, le sentier muletier du « *Pal du Fer* » permet de relier directement Saint-Hilaire à la vallée du Grésivaudan. En 1917, l'Association Métallurgique et Minière (A.M.M.), chargée de lutter contre la tuberculose, décide de construire des sanatoriums à Saint-Hilaire. Le funiculaire est construit entre 1920 et 1923 pour que les matériaux nécessaires à ce chantier soient acheminés sur le plateau. Il est inauguré en 1924.

Un plan incliné à câble (visible sur la carte postale) permet de relier la ligne du tramway Grenoble-Chapareillan à la station de départ du funiculaire. Le fret est transbordé vers le funiculaire par un quai de déchargement équipé d'un portique, encore visible actuellement.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les sanatoriums achètent une ferme à Lumbin pour produire les légumes nécessaires aux établissements. Les agriculteurs de Lumbin livrent aussi leurs propres productions. Les légumes sont acheminés sur le plateau grâce au funiculaire.

La paix revenue, le funiculaire tombe en désuétude. En 1973 il est vendu pour 1 franc symbolique à la commune de Saint-Hilaire du Touvet. Depuis, il a trouvé une nouvelle vocation dans le tourisme et le transport des parapentistes.



Le port de Lumbin



Lumbin en 1787, localisation du port



Train de bateaux 1908



**Une embarcation et une ferme
au bord de l'Isère.**

Qui se souvient que l'Isère a été une rivière navigable ?

Les Allobroges et les Romains l'utilisent déjà pour le transport de marchandises lourdes, en particulier des blocs de pierre de carrières.

Au 18^{ème} siècle des bateaux d'environ vingt mètres de long transportent de 40 à 60 tonnes de marchandises. À la descente, le fret est constitué par la fonte de la région d'Allevard, le cuivre de la vallée des Huiles, les ardoises de Tarentaise, le cuir, le fromage, le vin de Savoie.

Pour rejoindre la vallée du Rhône à partir de Grenoble, 13 heures suffisent ! Lors de la « remonte », moins rapide et plus difficile, c'est le transport du sel de Méditerranée, du vin et du blé de Provence et du Languedoc.

En 1841 on comptabilise 321 bateaux sur l'Isère, dix ans plus tard il n'en reste que 50. Dès 1868, l'usage de la voie d'eau se fait essentiellement pour les bois flottés. Durant la première moitié du 20^{ème} siècle, des bateaux naviguent encore sur certaines portions de l'Isère, mais le 27 juillet 1957 l'Isère est définitivement radiée de la liste des rivières navigables de France.

La borne kilométrique et les plaques de cocher de Lumbin

Le petit patrimoine de Lumbin dispose d'une borne kilométrique dans le centre du village et de deux plaques de cocher en fonte. Ces souvenirs discrets permettent de faire un retour sur le passé.



Cette borne se trouve près de la bibliothèque au centre de Lumbin. Le graveur devait être un étourdi car si le « Lumbin 40km de Chambéry » est bien placé sur la face qui correspond à cette direction, le « 20km de Grenoble » se trouve sur la face parallèle à la route. Il y a donc eu une inversion avec la troisième face indiquant « Lumbin - Grésivaudan - RN 90 ». Mais de quand date-t-elle ?

Cette plaque de cocher se trouve à l'angle d'une maison de l'entrée sud de Lumbin, à une hauteur de 3m au-dessus du sol. Elle porte l'inscription : « Route impériale N° 90 ».

Une autre plaque, identique à la précédente se trouve sur un mur de l'ancienne gare du tram, à la sortie nord de Lumbin. A l'origine elle se trouvait sur le mur de la dernière maison du village, avant la gare.



HISTORIQUE DES BORNES

Le besoin d'indications routières n'est pas récent : un édit de 1607 prescrivait de placer aux principaux carrefours du pays des supports avec « inscriptions et marques apparentes du lieu où chacun conduit ».

En 1833, au début de la monarchie de Juillet, le Directeur général des Ponts et Chaussées exprime le «besoin de rencontrer sur les routes des poteaux indicateurs qui en signalent les directions». Le matériau et la forme ne sont pas imposés.

En 1853, au début du Second Empire, une circulaire uniformise le bornage sur les routes impériales. La taille des bornes est imposée : un dé de section rectangulaire de 35cm x 25cm, surmonté d'un demi-cylindre. Ce qui deviendra l'archétype de la forme des bornes.

Avec l'arrivée de l'automobile, il devient difficile en roulant de distinguer les indications inscrites, jusque-là, parallèlement à la route. Dans les années 1900 il est décidé d'implanter les bornes de telle sorte que leurs faces les plus larges, qui portent les noms et distances des localités, soient tournées vers les conducteurs.

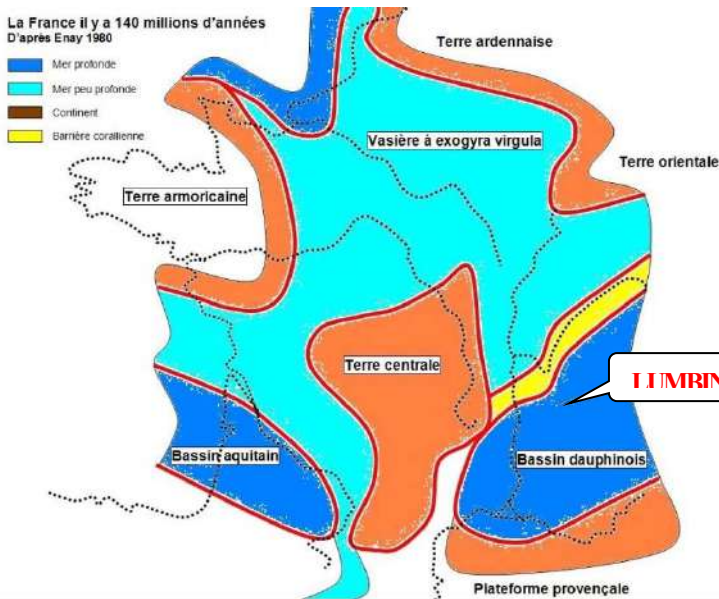
HISTORIQUE DES PLAQUES DE COCHERS

En octobre 1846, la fonderie H. Bouilliant dépose un brevet d'invention pour un genre de plaques « d'inscription en relief » en fonte. En 1853, les Ponts et Chaussées recommandent ce modèle de tableau indicateur. Cette signalétique est fixée sur des murs de façade, à 3 m en hauteur pour être bien vue des conducteurs d'attelages depuis leur siège, de préférence à des angles de bâtiments ou de rue, qui correspondent souvent à des emplacements choisis pour des auberges ou des hôtels.

Après la chute de Napoléon III, la mention « Route impériale », lorsqu'elle figure, a été souvent dissimulée. Celles de Lumbin n'ont pas subi ce sort.

LE MILIEU NATUREL

Lumbin sous la mer et sous les glaciers



Il y a 140 à 100 millions d'années :

Des sédiments marins se sont déposés en bancs successifs lorsque la région (la Bassin Dauphinois) a été envahie par la mer, à plusieurs reprises.

Il y a 25 millions d'années :

La poussée des Alpes a provoqué des bouleversements du terrain, des déformations, entraînant falaises, plis, failles, à la faveur

desquelles se sont créées des ravines accentuant encore l'érosion.

Les premiers contreforts du Massif de la Chartreuse constitués de marnes et de schistes argilo-calcaires témoignent de ces bouleversements. Ces bancs recèlent parfois des fossiles : ammonites, bélemnites...

Il y a 120 000 ans, puis 40 000 ans :

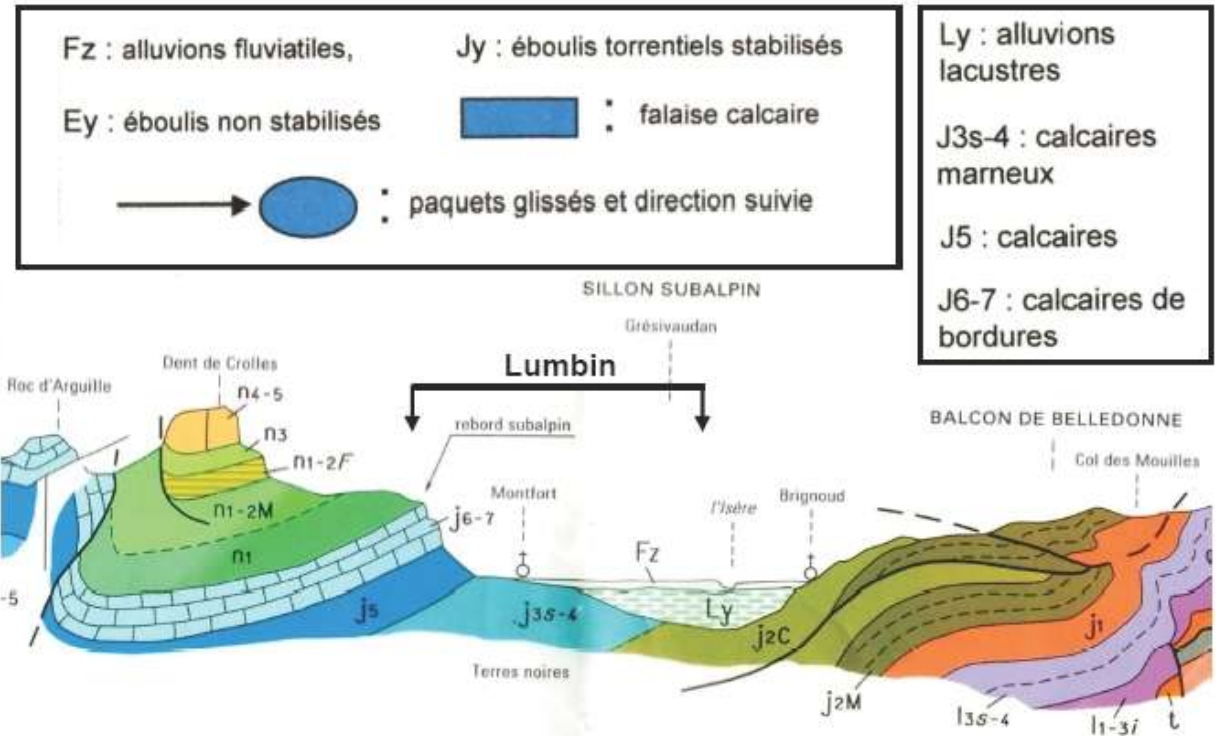
Les glaciers, à deux reprises, ont occupé la vallée du Grésivaudan. La glace pouvait alors y atteindre plus de mille mètres d'épaisseur.



Un ancien lac s'est formé entre ces deux périodes glaciaires, ainsi la large plaine alluviale où se trouve Lumbin est constituée d'alluvions profondes. L'épaisseur totale de ces alluvions est de l'ordre de 400 à 500 mètres.

D'après Désiré Corneloup

Quelques éléments de géologie



La plaine alluviale du Grésivaudan où se trouve Lumbin est constituée d'alluvions qui sont les restes d'un ancien lac qui s'est formé entre deux périodes glaciaires (il y a 120.000 ans, puis 40.000 ans). L'épaisseur de ces alluvions est de l'ordre de 400 à 500 mètres.

Latéralement ces alluvions se mêlent aux éboulis provenant de la falaise. Ils ont pour origine l'érosion et surtout le rabotage par les glaciers qui ont occupé la vallée. La glace pouvait alors y atteindre plus de 1.000 mètres d'épaisseur.

Au pied du massif de la Chartreuse, la partie « pentue » de Lumbin est formée d'éboulis et de blocs rocheux dont certains peuvent atteindre des dimensions métriques (telle la « pierre à bateau »). La chute de ces blocs est due à

l'érosion, au ravinement, aux brusques variations de température (dégel entre autres).

Plus anciennement, sous l'effet du rabotage glaciaire, des pans entiers de roche ont pu se détacher de la falaise et glisser jusqu'aux abords du village : ce sont les « paquets glissés », de dimensions décamétriques, recouverts de végétation, on peut toutefois en observer le front. L'un d'eux est visible chemin des Grandes Vignes, derrière le lotissement du Mollard.

Les premiers contreforts du massif de la Chartreuse sont constitués de marnes et de schistes argilo-calcaires. Ce sont des sédiments marins qui se sont déposés en bancs successifs lorsque la région (le Bassin Dauphinois), à plusieurs reprises, a été envahie par la mer (il y a entre 150 et 100 millions d'années). Ces bancs recèlent parfois des fossiles qui en témoignent: ammonites, bélemnites...

La poussée des Alpes (commencée il y a environ 25 millions d'années) a ensuite provoqué des bouleversements du terrain, des déformations, des contraintes, entraînant falaises, plis, failles, à la faveur desquelles, au fil du temps, se sont créées des ravines accentuant encore l'érosion.

La falaise qui domine Lumbin de 350 à 400 mètres est formée à sa base de bancs (couches) calcaires décimétriques entre lesquels s'intercalent des marnes, une maigre végétation a pu s'y développer. Plus haut, aux abords de la corniche, ces bancs peuvent atteindre une épaisseur métrique, voire décamétrique, toujours séparés d'intervalles marneux, où s'accroche parfois une végétation suspendue.

Ainsi, l'implantation de Lumbin n'était pas évidente, entre une plaine marécageuse soumise aux inondations et une bordure pentue, sous une falaise instable et menaçante.

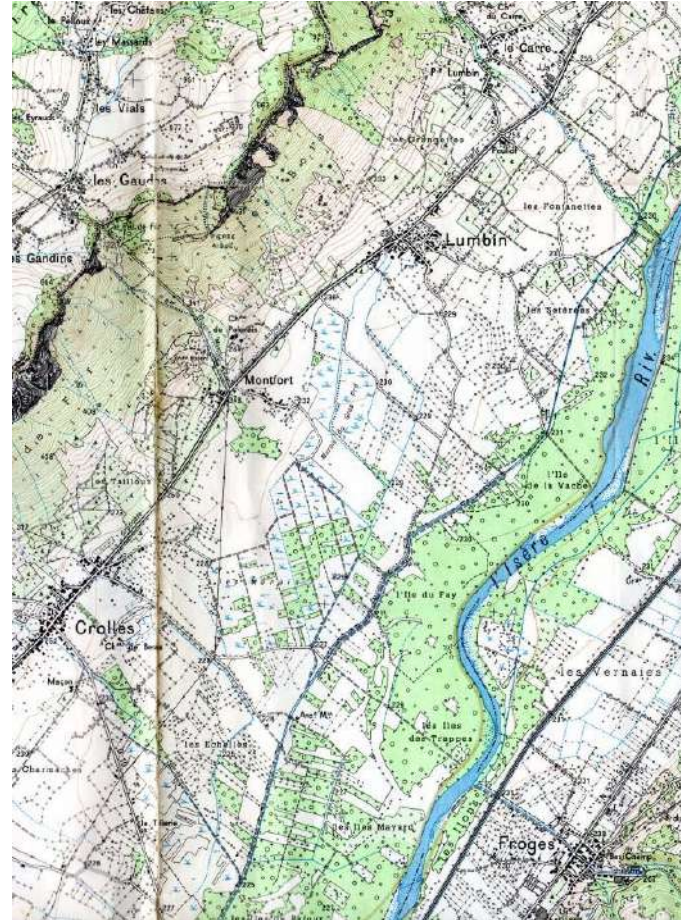
Une fois le cours de l'Isère jugulé, la plaine cultivée s'est avérée riche et favorable à diverses cultures. Le coteau sec et caillouteux, bien exposé, s'est révélé propice à la vigne qui, en son temps, donnait du vin réputé être l'un des meilleurs du Grésivaudan ! Longtemps cantonné à un espace restreint, à la limite des chutes de blocs rocheux et des terres inondables, l'habitat a pu récemment prendre le large grâce à l'assainissement de la plaine, à l'endiguement de l'Isère et à la construction d'un merlon pare-blocs.

La falaise hostile devait devenir le paradis des amateurs de vol libre et donner à Lumbin une renommée « mondiale ».

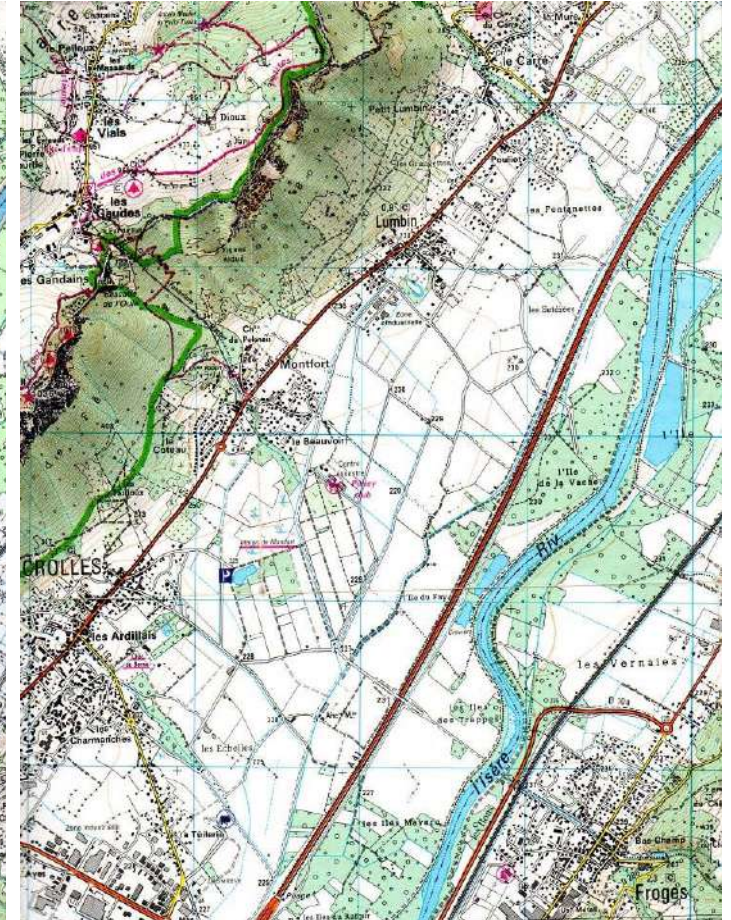
Les crues de l'Isère et de l'assainissement des marais



1787



1952



2000

Avant 1807 : de simples défenses

L'Isère amont est caractérisée par un cours sinueux, à l'occasion des crues elle disperse ses sédiments, elle crée des zones marécageuses. Les premiers endiguements sont mis en œuvre dès le 16^{me} siècle. Après les crues de 1733 et 1740 les premiers projets de l'administration voient le jour. Suite à la crue d'octobre 1778, la nécessité d'un projet d'ensemble est affirmée mais à cause de la Révolution de 1789 le projet est renvoyé à des jours plus calmes...

De 1807 à 1840 : les prémices

La loi de 1807 prévoit les modalités de financement et une maîtrise d'ouvrage syndicale sous contrôle de l'administration. Après la crue de 1816, les premiers grands endiguements sont érigés en 1818.

Situation des endiguements en 1845

Il s'agit d'une succession de digues, sans continuité. Ces endiguements sont construits et surveillés par trente syndicats !

La situation se dégrade du fait des endiguements savoyards qui accélèrent le transfert des sédiments de la Savoie vers la vallée du Grésivaudan. Crue après crue, le rehaussement du lit de l'Isère conduit à une situation de plus en plus critique. En 1847 l'administration définit des mesures à prendre. Elles comprennent des canaux longitudinaux pour assainir la plaine.

1850-1860 : le Projet Cunit et deux crues mémorables...

Le projet prévoit un endiguement strict ainsi que des canaux d'assainissement en arrière des digues. Ce projet fut finalement repoussé par les politiques devant la division syndicale et l'ingénieur Cunit fut muté...

Néanmoins, les syndicats entreprirent le creusement de canaux, mais les crues de 1856 et de 1859 mirent à bas les endiguements

De 1860 à 1900 : un système hétérogène

De nombreux canaux sont alors réalisés. Ainsi, la rive droite de l'Isère est entièrement assainie en 1892. Mais la situation continue à se dégrader à nouveau, l'exutoire des canaux se relève peu à peu au fil des crues, ce qui compromet l'assainissement des marécages.

A la fin du 19^{ème} siècle, la différence reste notable entre l'aménagement de Savoie - achevé, homogène et efficace - et celui du Grésivaudan : hétérogène, et d'efficacité variable selon l'époque et le lieu.

De 1925 à 1955 : un projet, un service, une association...

Devant l'urgence, un concours d'ingénierie est lancé en 1927. L'entreprise Schneider présente dès 1929 un avant-projet prévoyant l'exhaussement des digues et le dragage du lit, la construction de canaux d'assainissement, la création de champs d'inondation dans les plaines cultivées pour écrêter les grandes crues.

Ce projet dépasse la notion d'endiguement, on pense à organiser la submersion à moindre dommage. Ce projet aboutit à la loi de 1930 qui reconnaît la nécessité de l'aménagement de l'Isère sous une autorité unique. Faute de crédits, les travaux ne furent pas entrepris.

En septembre 1940 survient une crue catastrophique : toutes les digues en amont de Brignoud cèdent, et un lac de 14 km² couvre la plaine entre Tencin et Brignoud.

En 1947, un nouvel avant-projet est présenté, il reprend l'avant-projet de 1929. Les travaux furent commencés... puis arrêtés, faute de crédits !

Depuis 1955 : le temps des décisions et de l'action

En 1955, une nouvelle crue vient réveiller les esprits et depuis les travaux ont été entrepris pour endiguer l'Isère, le creusement de nouveaux canaux et le recalibrage des canaux existant. Ces travaux accompagnent les opérations de remembrement des terres agricoles (voir ci-après).

Remembrement des terres agricoles

Au milieu du XIX^e siècle, le morcellement de terres de la vallée du Grésivaudan était intense. A cette époque, 70 % des propriétés avaient moins de 1 ha de champs. Au morcellement de la propriété s'ajoutait une grande dispersion des parcelles. De la falaise jusqu'à l'Isère, on rencontre des terrains aux possibilités agricoles diverses et chaque agriculteur possédait des terres dans chaque terroir pour pouvoir se livrer à la polyculture.



Parcellaire de la vallée avant et après le remembrement (vue du Bec Margain)

Les cultures principales étaient la vigne sur les coteaux et le chanvre. Le chanvre était la culture commerciale par excellence. Si elle permettait aux cultivateurs de fabriquer eux-mêmes leur toile, elle était surtout la culture qui rapportait un peu d'argent. Les Iles de l'Isère avec leurs sols profonds, frais et fertiles étaient son domaine de prédilection. Cette culture voisinait avec les carrés de légumes. La culture des mûriers pour l'élevage des vers à soie connaissait aussi une grande ferveur.

Le sort de la plaine était lié au contrôle des eaux de l'Isère. Les riverains regroupés en syndicats ont réalisé des endiguements pour dompter la rivière et creusé des fossés d'assainissement pour gagner des territoires fertiles. A cette époque, la conquête agricole de la vallée du Grésivaudan a été presque totale. Elle était très peuplée et prospère.

Cependant, la deuxième moitié du XIX^e siècle vit le déclin presque simultané des trois cultures principales. Le chanvre fut le premier frappé par la concurrence du coton, puis ce fut la soie qui souffrit de la concurrence de l'Italie et de l'Extrême-Orient (ouverture du canal de Suez), et enfin la vigne qui fut ravagée par le phylloxéra.

Beaucoup de familles furent ruinées, et dès la fin du XIX^e siècle une forte émigration affecta le Grésivaudan. Le taux de la natalité baissa considérablement et les décès l'emportèrent sur les naissances.

À ce triste tableau, il faut ajouter les méfaits produits par l'exhaussement continu du lit de l'Isère. Dès le début du XX^e siècle, de nombreuses terres furent peu à peu abandonnées aux roseaux. La prairie prit alors la place du champ, qui à son tour se dégrada par l'invasion des herbes et plantes hygrophiles.

La situation se dégrada encore avec la Première Guerre mondiale : En raison de la raréfaction de la main-d'œuvre, l'entretien des fossés d'assainissement fut déficient, ce qui contribua à la dégradation des terres.

Il faudra attendre la fin de la Deuxième Guerre mondiale, et le deuxième plan de Modernisation et d'Équipement de 1951, pour que la remise en état du territoire cultivé de la vallée débute : l'assainissement des terres et le remembrement des parcelles est le triomphe des grandes cultures mécanisées actuelles.

État des lieux dans le Dauphiné Libéré du 12 mai 1959:

Citation : « *Les marais de Lumbin-Froges, actuellement en voie d'assainissement, offrent un spectacle désolant sur les minutes cadastrales. Comme depuis plus de soixante ans personne ne s'en occupe, que personne n'en veut et que personne n'en vend, les marais se sont morcelés à un point tel qu'il existe, actuellement, des lanières de marais de plus de cent mètres de long sur... trois mètres de large !*

Ces marais rendus à la culture (et la terre y sera très riche) comment va-t-on pouvoir cultiver ces bandes ridicules ? Alors qu'il aurait été si simple que les propriétaires s'entendissent pour prévoir une mise en valeur commune !

... Autre exemple : comment voulez-vous qu'un exploitant, ayant sa ferme sur les collines latérales puisse à la fois cultiver ses terres du marais et celles qu'il conserve par exemple, sur le plateau de st-Hilaire ? D'innombrables paysans perdent chaque jour jusqu'à six heures de trajet pour se rendre à leurs différentes parcelles, disséminées aux quatre coins de la vallée.

Le remembrement reste donc la nécessité la plus urgente entre toutes ». Fin de citation



Article dans le Dauphiné Libéré du 12 mai 1959

Sources : Jean Miège. A propos de l'aménagement de l'Isère en Grésivaudan. Revue de géographie alpine, 1951, et, Denise Bacconnet. L'industrialisation d'une grande vallée alpestre: Le Grésivaudan. Revue de Géographie Alpine, 1956.

La plaine métamorphosée



Depuis les années 50, que de changements dans le paysage ! Peu ou pas d'arbres dans la plaine, le parc de la Maison de l'Amitié est un bois clairsemé. Au-delà de l'église il n'y a que des champs de petite taille, le remembrement n'a pas encore eu lieu.

Le village est regroupé autour de l'église, l'extension du tissu urbain n'a pas encore commencé.

En face, au-dessus de La Pierre, les champs prédominent.

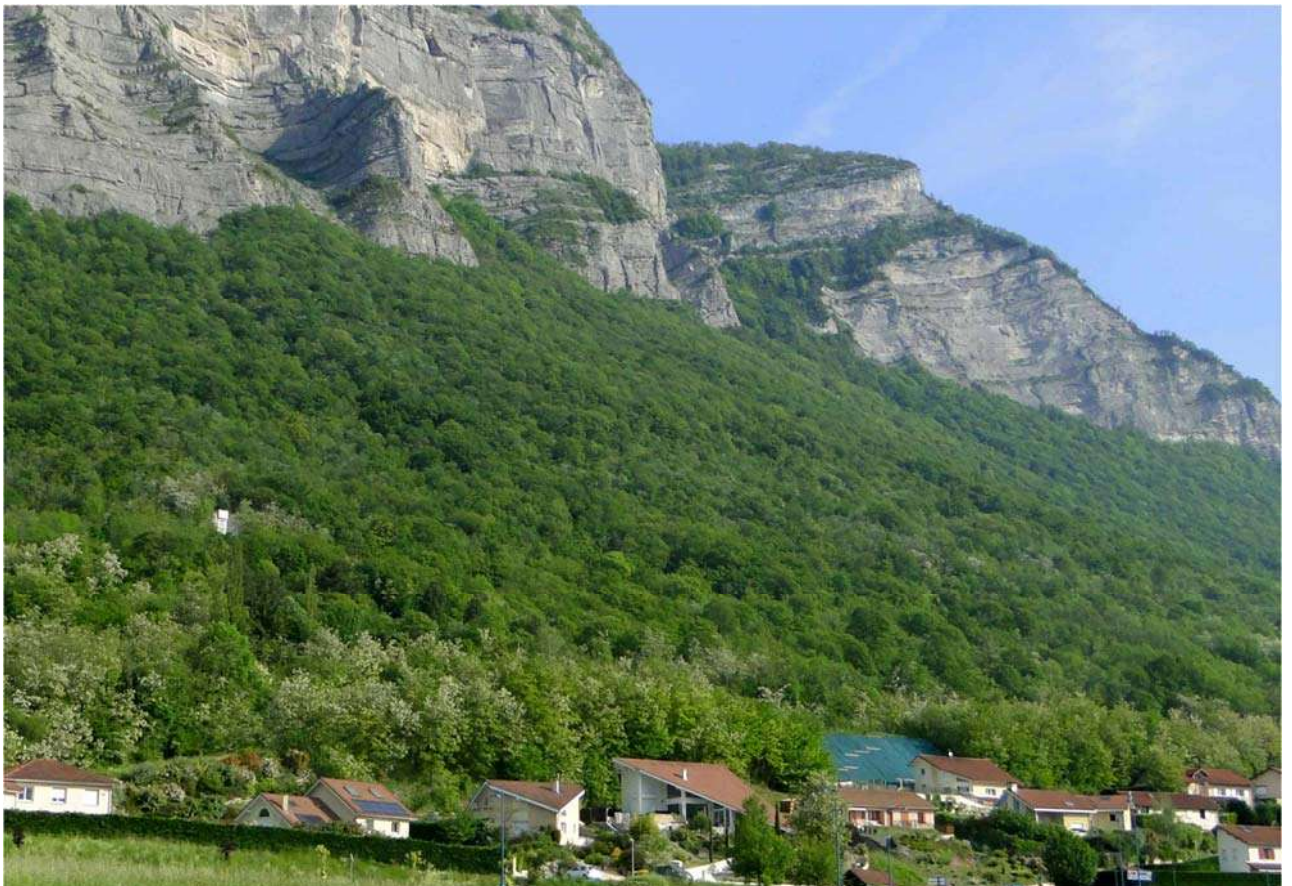


Lumbin est un petit village au pied d'un coteau dégarni ne portant que des arbres chétifs et des champs où jadis avait prospéré la vigne

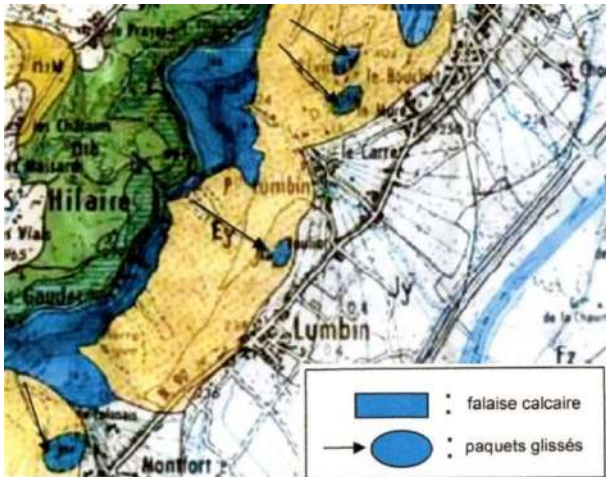


Le coteau métamorphosé

Le coteau en 1911 et maintenant



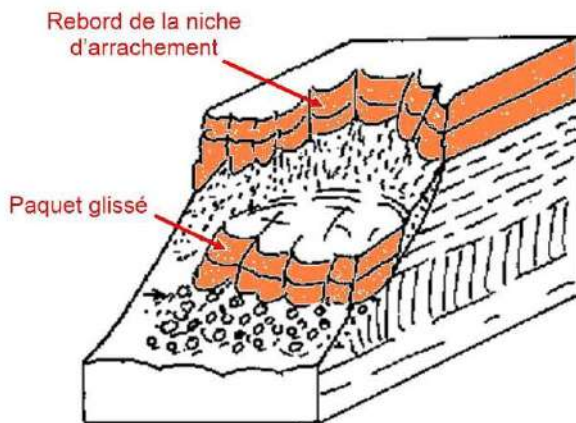
Les paquets glissés



Paquet glissé du chemin des grandes vignes

On désigne ainsi les paquets rocheux qui ont glissé en bloc, sans se disloquer, (ou en ne se disloquant que partiellement), sur le flanc d'une vallée.

La plus importante caractéristique géomorphologique est le fait qu'ils sont situés en contrebas d'un cirque de falaises.



En terrains sédimentaires (comme la falaise de Chartreuse qui domine Lumbin), les paquets glissés correspondent souvent à des gâteaux de roches résistantes dont le soubassement a cédé sous leur poids à la suite de son sapement par une rivière ou par un glacier. On observe donc les mêmes couches à deux niveaux étagés sur la pente.

Dans les Alpes, beaucoup de tassements de paquets glissés ont été déclenchés à la suite de la fonte du glacier qui occupait la vallée. En effet, l'érosion due à ce glacier avait rendu plus abrupts les versants et la disparition du glacier a supprimé l'étaï que représentait la présence de la glace : beaucoup de versants se sont donc trouvés en état d'instabilité.

La flore du coteau

La phalangère à fleurs de lis,
La céphalanthère à longues feuilles,
L'orchis bouc,
La guimauve hirsute,
L'orchis pourpre,
L'orchis homme-pendu,
L'ophrys abeille,
L'iris fétide,
La campanule carillon.
(Photos prises dans le coteau)



Qui est qui?

Après avoir identifié
une fleur, retrouver les
autres dans le sens des
aiguilles d'une montre.



Les cytises du coteau

Depuis l'arrêt de la culture de la vigne, de multiples essences sont réapparues dans le coteau. Un simple regard nous permet de voir les arbres les plus courants:

- Le chêne blanc au pied de la falaise, tout tortueux et très résistant, efficace pour retenir les nombreux blocs de pierre qui se détachent du rocher ;
- Les différents érables qui se colorent en rouge et en jaune à l'automne; les buis utilisés jadis pour la confection des boutons, encore aujourd'hui en marqueterie et en tournage.

Notre attention aujourd'hui, s'arrête sur une essence plus discrète, le **cytise**, appelé aussi **aubour** ou **faux ébénier**, son nom scientifique est *laburnum anagyroides* (inutile de le retenir !) de la famille des *Fabaceae*, comme le haricot et la luzerne.... Son cœur est presque aussi noir que l'ébène,

Il peut atteindre 10 mètres de hauteur, son écorce est brun- jaunâtre, ses feuilles en trois folioles ovales vert foncé, mais ce qui le caractérise, ce sont ses fleurs, au printemps, jaune citron qui se détachent de son feuillage vert foncé.

Ses fleurs en grappe sont semblables à celles de l'acacia, mais ne vous avisez pas d'en faire des beignets car elles sont fortement toxiques comme toutes les parties de la plante.

Son bois a de grande qualités, son cœur est très résistant et très souple, il a servi à fabriquer les jougs de bœuf, les dents de râteaux, des chevilles pour les charpentes. Les bergers l'utilisaient pour fabriquer les colliers qui soutiennent les sonnailles des ovins. Aujourd'hui encore, on l'utilise en lutherie pour confectionner les archets.



Source: René Tamisier

LES ACTIVITES D'AUTREFOIS

Le Sanatorium du Rhône acquiert une ferme à Lumbin en 1941

Au début de la deuxième guerre mondiale, alors que la France subit des restrictions alimentaires, les sanatoriums du Plateau des Petites-Roches s'inquiètent de la diète des malades. Un arrêté de 1940 détermine ce qui doit constituer leur régime alimentaire de base. En 1941, une circulaire révisé les rations mensuelles usuelles et ajoute 6 kilos de pommes de terre, 500 grammes de légumes secs, 600 grammes de confiture et 500 grammes de pâtes. En 1942, de nouvelles circulaires augmenteront encore les rations en tubercules, en viande, en graisse, en lait, en œufs, en pommes de terre, en pâtes, en légumes secs, en conserves de légumes et en confiture !

C'est dans ce contexte qu'en 1941 le Sanatorium du Rhône acquiert une ferme et des terres à Lumbin, en vue d'assurer le ravitaillement des sanatoriums (acheminé par le funiculaire).

Mais les comptes d'exploitation de la ferme sont tout de suite négatifs, ce qui oblige le Préfet du Rhône à envoyer un émissaire pour faire un audit sur place.

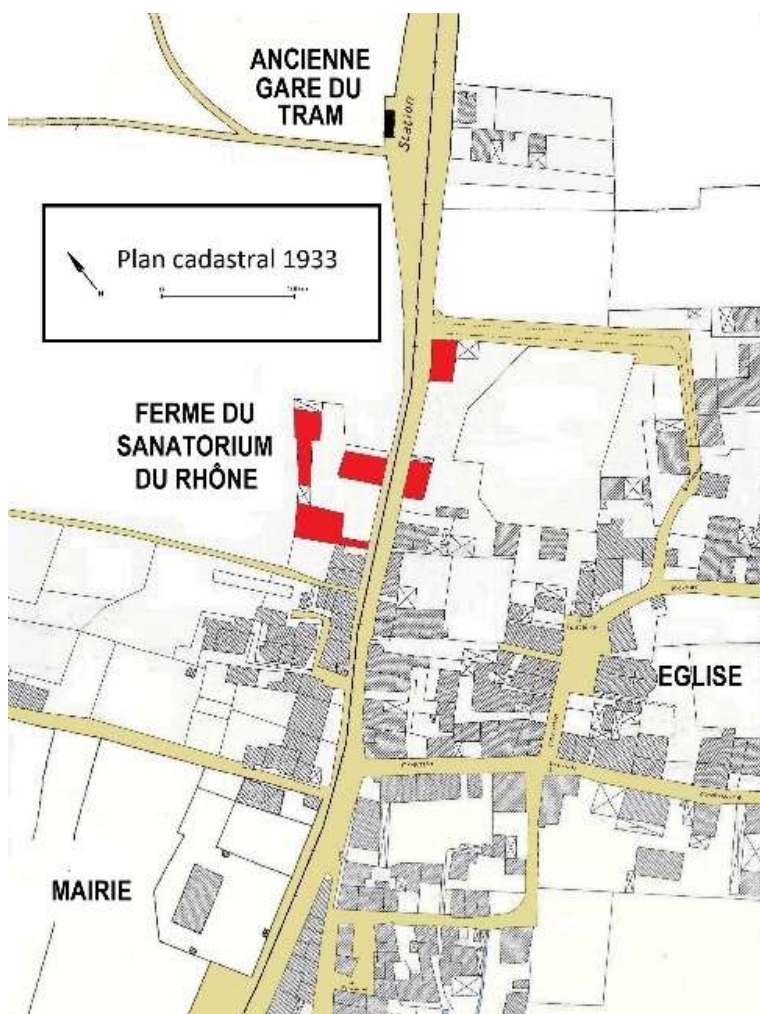
Le verdict est effrayant. « Nous avons pu nous rendre compte sur place que les dirigeants de cette ferme, s'ils sont inexpérimentés pour l'exploitation de la ferme, le sont également pour faire ressortir les ressources de cette exploitation. La ferme a été acquise avec les bâtiments entièrement démolis. Il n'y avait pas d'écurie (...) Cette affaire doit être surveillée de très près. Il y aura lieu de faire de fréquentes visites à la ferme et de conseiller ses exploitants pour la tenue de sa comptabilité ». Il s'avère que sur les 40 hectares disponibles, seulement la moitié est cultivable !

Le suivi a donc lieu et montre la nécessité de travaux très importants à la ferme. Les budgets sont établis pour les travaux urgents, mais la Commission des Travaux publics et des Finances limite les dépenses de remise à niveau de la ferme.

En 1945, André Démange, médecin-directeur des sanatoriums depuis avril 1941, revendra la ferme. Elle aura coûté bien plus qu'elle ne rapporta !

Heureusement pour la diète des patients du Plateau, les agriculteurs de Lumbin ont pu palier à l'incurie de la ferme en vendant directement leur production aux sanatoriums...

Source « Les sanatoriums de Saint Hilaire du Touvet » de Alan O'Dinam



Le Lumbin agricole en 1946

A quoi ressemblait Lumbin en 1946, à la sortie de la deuxième guerre mondiale ? Le petit journal « Au pied des roches » édité à l'époque par les enfants de l'école primaire est une source d'informations révélatrice et pleine de charme. Les thèmes abordés sont ceux d'un petit village rural de 267 habitants, en phase de dépeuplement.

Les écoliers ont exploité les archives de la mairie, d'où les informations qui suivent.

La population

« Les maisons du village sont très groupées, à égale distance du ruisseau du Carre et de Montfort, qui sont distants de 3 km et qui limitent la commune.

Il y a 2 hameaux :

- Le Petit Lumbin situé près du ruisseau du Carre et qui compte 39 habitants.
- Montfort près du ruisseau de Montfort et qui compte 11 habitants.

... Lumbin se dépeuple... »

Un tableau montre que de 1846 à 1946, la population de Lumbin est passée de manière continue de 640 habitants à 267 habitants.

L'élevage à Lumbin

A Lumbin l'élevage est peu important. Il y a très peu de chevaux car les grosses exploitations sont rares et aussi parce qu'il leur est difficile de travailler sur les pentes de la montagne.

Les vaches sont de toutes races. Beaucoup sont employées au travail.

CHEVAUX : 10

BOVINS :

Bœufs 14

Vaches de travail 27

Vaches laitières 37

Génisses 26

CHEVRES env : 50

MOUTONS env : 27

PORCS env : 25

Adieu à mes moutons

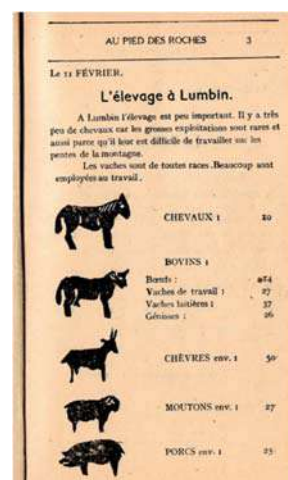
Un article savoureux de Jacqueline Canepas nous raconte « Hier monsieur Binet le boucher est venu chercher mes moutons. Il y en avait 3 : un gros, un plus petit et un tout petit. Il était mignon : quand on l'a emmené il bêlait et appelait sa maîtresse. Quand ils sont partis ça nous a fait de la peine. Maintenant ils doivent être mangés par des gens qui s'en régaleront. Adieu pauvres moutons. »

La culture légumière à Lumbin

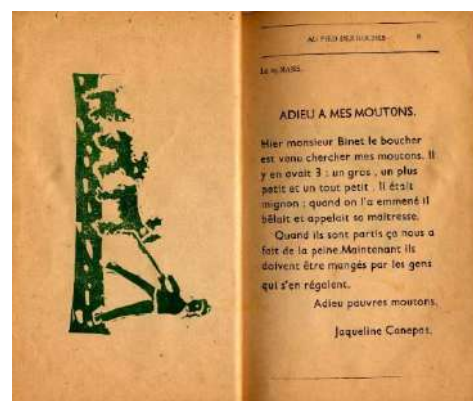
Pendant la guerre, les sanatoriums du plateau ne pouvaient plus être alimentés en légumes par les producteurs du midi. Les agriculteurs de Lumbin se sont donc mis au maraichage, leur production étant acheminée sur le plateau grâce au funiculaire. En 1946, les légumes du midi ont pu à nouveau parvenir sur le plateau, les prix ont commencé à chuter et Lumbin a perdu son côté « pays maraicher ».

Le blé à Lumbin

Pour le blé, on apprend que Lumbin n'est pas un pays producteur de blé, que « 9ha 62 ont été emblavés », soit « 1/9 de la surface des terres ». Les rendements sont faibles (65% de la normale) en raison de « la sécheresse de l'été 1946 » et de « l'inexactitude des déclarations »... Sur la base du rationnement de cette époque d'après-guerre, « les besoins de la commune sont de 370 quintaux par an », et qu' « il manque 239 quintaux » pour satisfaire les besoins de la population ».



L'élevage à Lumbin.	
CHEVAUX :	10
BOVINS :	
Bœufs :	14
Vaches de travail :	27
Vaches laitières :	37
Génisses :	26
CHEVRES env. :	50
MOUTONS env. :	27
PORCS env. :	25



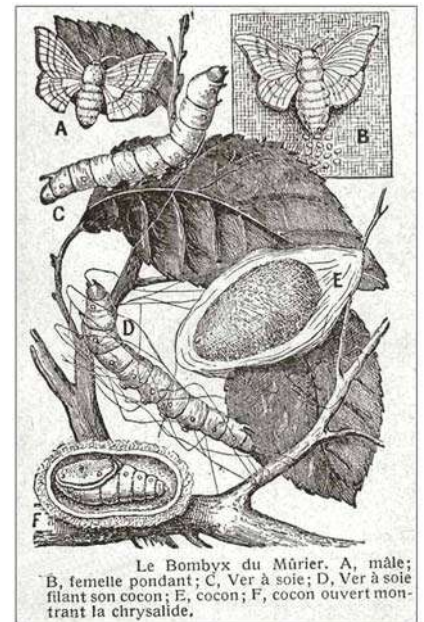
La sériciculture



Ver à soie à l'œuvre sur
une feuille de mûrier



Ancienne magnanerie rue Grand-Dufay



Au cours du 18^e siècle, la sériciculture est apparue dans plusieurs communes du Grésivaudan. En 1789, on rencontre cette pratique répandue dans la plupart des communes de la vallée, mais elle n'a qu'une faible place dans l'économie agricole et aucun bâtiment spécial ne lui est réservé. L'élevage du ver à soie se pratique dans des pièces qui sont rendues ensuite à leurs usages habituels.

À partir de 1830, la culture du mûrier et l'élevage du ver à soie commencent à se développer, les paysans entrevoyant là une pratique rémunératrice et n'exigeant pas de vastes champs. On plante beaucoup de mûriers entre 1835 et 1840.

À partir de 1837, on crée des magnaneries, c'est-à-dire des locaux spéciaux réservés dans la ferme à l'élevage du ver à soie. En 1846, on compte de nombreuses magnaneries dans le Grésivaudan.

Jusqu'en 1836, il n'y eut qu'une seule filature pour tout le Grésivaudan, celle des Ayes dans la commune de Crolles. En 1840, il en existe deux nouvelles : une au Touvet, l'autre à Domène sur la rive gauche. La présence de cette dernière s'explique assez bien par le manque de facilités de communications entre rive droite et rive gauche. Mais la filature des Ayes garde le premier rang grâce à sa situation centrale et à la proximité des centres producteurs.

Au milieu du 19^e siècle, la sériciculture est en pleine prospérité dans la vallée, comme ailleurs en France. Cette prospérité séricicole marque l'apogée de l'agriculture ancienne caractérisée par l'utilisation d'une main-d'œuvre importante.

À partir de cette époque, la production de la soie va entrer en décadence.

L'ouverture du canal de Suez en 1869 livre la production de soie française à la concurrence chinoise et japonaise, ce qui va accélérer le processus de décadence jusqu'à la disparition de cette activité dans les années 1930. Toutefois, un regain eut lieu pendant la deuxième guerre mondiale, les importations étant devenues limitées. À la fin des hostilités, la reprise des importations et l'apparition des fibres synthétiques eurent raison de la sériciculture de manière définitive.

Le chanvre



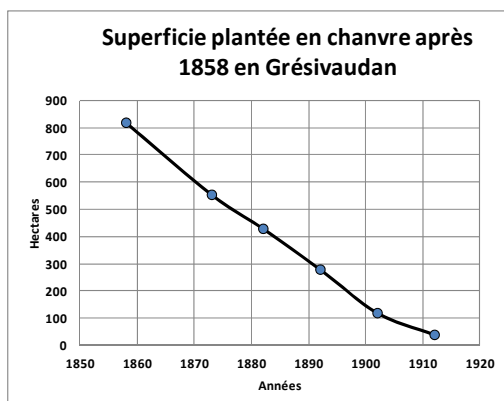
Les rouitoirs de Lumbin le long du ruisseau du Carre (rectangles bleus) - Cadastre de 1933

La culture du chanvre est apparue dès le 11^{ème} siècle à St-Ismier. Elle devait faire la richesse du Grésivaudan jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle. La proximité des fabriques de toiles de Voiron a sans doute contribué à ce développement.

Le chanvre était cultivé partout en rive droite et en rive gauche de l'Isère. Il était roui* dans les rouitoirs, broyé dans des battoirs qu'actionnaient les ruisseaux, filé par les femmes, tissé à domicile ou apporté à Grenoble où vivaient de nombreux tisserands, particulièrement dans le faubourg Très-Cloître.

Dès 1840, la culture du chanvre tend à diminuer. Ce déclin se précipite à partir de 1850 par suite du manque de main-d'œuvre, de la concurrence des chanvres de Russie, de la vogue des toiles de coton, même dans les campagnes. De plus, le développement des industries sur la rive gauche offre au paysan, en général petit propriétaire, le moyen de travailler à l'usine tout en exploitant sa terre, et de gagner davantage qu'en se livrant à la culture exigeante du chanvre.

* Rouir = isoler les fibres textiles du chanvre en laissant tremper la matière végétale dans un rouitoir jusqu'à dissolution de la partie ligneuse



Une culture exigeante...

Le chanvre exige des terres riches, de l'humidité au temps des labours et pendant le premier mois de la croissance de la plante, une grande quantité d'engrais. La culture du chanvre comprend les opérations suivantes : On couvre la terre d'engrais en **novembre**, le premier labour se fait vers la fin de **février**. Au milieu de **mars**, on herse et on passe le rouleau, on fait un deuxième labour et fin **avril** un troisième. C'est après le dernier labour qu'on sème la graine. Le chanvre arrive à sa maturité pendant le mois d'**août**. Il est arraché, lié en bottes transportées dans les rouitoirs. Lorsqu'elles en sont retirées, on en fait des faisceaux étendus dans une prairie pour le séchage. Il faut ensuite extraire la filasse qui est vendue en paquets aux peigneurs ou aux marchands. La filasse s'emploie telle quelle pour la fabrication des cordes. Pour la fabrication des toiles, elle doit subir d'autres opérations : le battage, le peignage et la filature.

Source: Germaine Verner, "L'agriculture du Grésivaudan" (1937)

La vigne



À Lumbin, la vigne recouvrait entièrement le coteau jusqu'à la route nationale. La mairie a été construite sur l'emplacement d'un vignoble.

Même les blocs de rochers, descendus de la falaise, étaient palissés. Un gros travail d'épierrage a été nécessaire, témoin les « *clapiers* », monticules de cailloux encore présents çà et là dans le coteau.

En 1904, le lumbinois Pierre Chevrier obtint un troisième prix avec médaille de vermeil pour son rouge à l'exposition des vins de l'Isère. Les vins de Lumbin étaient des plus chers et des plus appréciés du Grésivaudan, ceux du coteau tout au moins.

Dans la plaine, la vigne est tout d'abord cultivée en « *hautins* ». Les ceps étaient plantés au pied d'arbres fruitiers ou d'érables champêtres. La vigne enveloppait la frondaison des arbres et la cueillette des raisins s'effectuait avec des échelles.

Les hautins disparaissent au début du 19ème siècle et cette vigne de plaine a été conduite en lignes sur perches de bois, tout d'abord maintenues par des échalas, puis sur fil de fer. Entre les lignes de vigne, on cultivait céréales, pommes de terre, betteraves fourragères. La vigne profitait de la fumure de ces cultures intercalaires.

Le sarto disparu



Le Sarto, étymologiquement Sartot, est la petite maison des vignes où le vigneron « serre tout » en plein vignoble. Il lui servait à entreposer les outils nécessaires aux travaux dans la vigne.

Celui ci-dessus était situé au début de la plaine, en contrebas de la route départementale actuelle.

Il a été remplacé par une piscine dans le lotissement du « Carré Guillaume »...

La ganterie

Au XIXe et au début du XXe siècle, à Lumbin comme ailleurs, beaucoup de femmes travaillaient à domicile pour les gantiers de Grenoble. Cette activité permettait ainsi à de nombreuses familles rurales d'améliorer leur quotidien. Une maison du centre du village porte encore le nom du gantier Charvet et une date.



En 1947, un article sur la ganterie est publié dans le journal de la "Coopérative scolaire" de Lumbin. Conformément à la méthode Freinet en vigueur à l'école de Lumbin, ce sujet a été choisi, rédigé et illustré par les élèves Huguette Bernard et Georges Bellon.

8 AU PIED DES ROCHES

Le 29 MARS.

Le travail des gants à Lumbin autrefois

Maman m'a dit que, quand elle était jeune, les vieilles femmes de Lumbin cousaient les gants à la petite mécanique.

Toutes ces vieilles se réunissaient devant la mairie. Elles installaient leur mécanique entre leurs genoux et tout le jour, en travaillant, parlaient de leur jeune temps et des nouvelles du village.

La petite mécanique était composée d'un pied en bois dressé au centre d'un disque de bois. Contre ce pied une petite pédale en bois servait à ouvrir ou à fermer une sorte de mâchoire en fer. Cette mâchoire était fixée au sommet du pied, à la hauteur des bras de l'ouvrière; elle pinçait la couture du gant.

Le bord était formé de petites dents très serrées. Entre chacune d'elles on passait l'aiguille, ce qui donnait une grande régularité aux points.



Etau à gants

9 AU PIED DES ROCHES

Le 15 AVRIL.

Quand mon arrière grand'mère était jeune, elle disait que l'hiver on s'éclairait, pour ce travail, avec une petite lampe à huile qu'on appelait «culu».

Devant cette lampe on plaçait un globe en verre blanc rempli d'eau. La clarté de la lampe à travers l'eau se trouvait concentrée sur le travail. On pouvait travailler à la veillée.

Mon arrière grand'mère était née en 1846. Une ouvrière habile faisait deux paires de gants par jour et je crois qu'en 1914 la douzaine était payée 15 francs.

Huguette BERNARD Lino de Georges BELLON.



Petite histoire de la ganterie

La ganterie a commencé au Moyen Âge, mais s'est développé avec François de Bonne de Lesdiguières (1543-1626), gouverneur du Dauphiné, qui s'était donné pour mission de développer l'économie locale.

Les gants s'exportaient dans l'ensemble de la France, vers les régions, et surtout vers Paris, où en 1606, un gantier grenoblois protégé de Lesdiguières fut nommé gantier et parfumeur du Roi.

La fin du 19ème siècle fut la période où l'activité gantière exportait au-delà des océans et créa énormément d'emplois, avec 32000 ouvriers sur Grenoble et l'ensemble de la région. La filière comportait les éleveurs d'ovins ou caprins (de Chartreuse, du Vercors mais aussi du Trièves) et les abattoirs qui vendaient les peaux aux mégisseries (tanneries spécialisées dans le traitement des peaux d'ovins ou caprins).

Le déclin débuta en 1929 avec le krach boursier. Plus aucun navire ne traversant l'Atlantique, de nombreuses ganteries firent faillite. Leurs stocks d'exportation sont restés bloqués et moisirent sur les quais du Havre. Mais le ver était déjà dans le fruit depuis longtemps, l'industrie n'avait pas compris que la mode changeait.

DES PERSONNAGES

Arrestation du baron des Adrets à Lumbin le 24 juin 1569.

François de BEAUMONT, BARON des ADRETS (1513-1587), est un gentilhomme dauphinois de bonne famille, né et mort au château de La Frette (Sur la commune du Touvet).



Dès le début des guerres de religion en 1562, bien qu'il soit sans conviction religieuse affirmée, le baron des Adrets se rallie au prince de Condé, chef des Réformés.

Sa campagne dans le sud-est du royaume en 1562 n'a duré que 10 mois. Elle est exceptionnelle par sa rapidité d'action et par ses qualités manœuvrières. Il semait la terreur sur son passage, même ses alliés réformés ont été choqué par ses ravages et sa férocité. Ceci explique que le souvenir de ce personnage d'une rare violence persiste encore.

Soupçonné de double jeu, il est arrêté une première fois à Romans en janvier 1563 par ses lieutenants. L'Édit d'Amboise lui permet de retrouver sa liberté.

En 1567, il change de camp en offrant ses services aux Catholiques. Il reprend aux Réformés la Côte-St-André, St-Antoine, puis assiège Romans.

Mais on se méfie de lui, alors De Gordes, lieutenant-général du Dauphiné, le fait arrêter à Lumbin le 24 juin 1569 (Ce serait au Petit Lumbin). Libéré en janvier 1571, il se retire ensuite dans son château de La Frette et se contente d'administrer ses biens.

Résumé de sa campagne éclair au service des Réformés

Le 1er mars 1562 le massacre de Wassy inaugure la première guerre de religion. Le baron des Adrets prend la tête d'une troupe de Réformés en Provence. Il entre dans le Dauphiné, prend Valence ou la Motte-Gondrin, lieutenant-général du Dauphiné, y est massacré puis pendu à une fenêtre.

En avril 1562 les Réformés de Lyon prennent le contrôle de la ville par surprise. Cette victoire est confortée par l'arrivée rapide du baron des Adrets le 5 mai. Cette victoire est l'occasion de piller les églises et les couvents pour faire main basse sur les objets précieux, car le baron a besoin d'or pour payer ses troupes et repartir en campagne.

Fin mai, il poursuit ensuite sa folle chevauchée. Il chasse de Grenoble le nouveau lieutenant-général du Dauphiné, Maugiron, puis s'empare de Vienne.

En juin il fonce sur Pierrelatte, exerce sa férocité sur la garnison qui a capitulé et dévaste les environs d'Avignon, mais doit revenir sur Grenoble d'où il chasse à nouveau le lieutenant-général Maugiron.

En juillet il repasse à Lyon, puis se lance sur le Beaujolais, puis le Forez et s'empare de Montbrison, où plusieurs centaines de personnes sont massacrées, puis de Montrond. Après un nouveau passage à Lyon, il reprend le chemin du sud, se bat à Valréas, menace Avignon et échoue devant Carpentras. Ses troupes se vengent à Mornas, où les habitants sont jetés du haut d'une falaise.

Fin août il vient au secours de Sisteron, puis ravitaille Montpellier. Pendant ce temps le duc de Nemours a repris Vienne au profit des catholiques. Le baron des Adrets repart avec 4000 hommes et il est battu à Beaurepaire. Renforcé par 2000 suisses, il contraint le duc de Nemours à s'enfermer dans Vienne et signe une trêve avec lui.

Le baron court alors vers le sud redresser la situation. Il s'empare encore de Montélimar et d'Annonay. Mais, soupçonné de double jeu, il est destitué par le prince de Condé et arrêté par ses lieutenants à Romans en janvier 1563. L'Édit d'Amboise (mars 1563) lui permet de retrouver sa liberté.

Le sieur Dupont en 1753

Au XVIII^{ème} siècle, les communautés villageoises de la route de Grenoble à Barraux avaient la charge du transport à l'hôpital militaire de Grenoble des soldats malades de la garnison de Fort-Barraux. Il s'agissait d'un impôt en nature pour lequel les populations avaient toujours marqué une grande répugnance.

Le 2 novembre 1753, M. de la Porte, intendant du Dauphiné, passe avec le sieur Dupont, bourgeois à Lumbin, une convention de transport, moyennant quoi les communautés villageoises « qui étaient soumises et obligées à ce service, en sont déchargées et n'auront plus aucune voiture ni conduite à faire d'aucun soldat malade ». En remplacement de cet impôt en nature, elles sont imposées en argent à concurrence des 700 livres nécessaires pour s'assurer des services du sieur Dupont. La contribution de Lumbin fut fixée en ces termes : « Nous ordonnons aux officiers de la communauté de Lumbin d'imposer sans frais sur les taillables avec la taille de l'année prochaine 1754 ... la somme de 56 livres et 3 sous. »

Mais revenons à la convention du sieur Dupont et à ses conditions, elles ne manquent pas de sel...

« Je soussigné, habitant à Lumbin promet et m'oblige envers Monseigneur l'Intendant, ainsi qu'il est d'usage pour le service du Roi, de transporter du Fort-Barraux en cette ville (Grenoble) tous les soldats malades de la garnison du dit fort et ce en un jour, au moyen d'une charrette couverte de toile cirée, afin de les garantir des injures du temps et de l'ardeur du soleil ; cette charrette sera remplie de paille pour que les malades ne soient point incommodés des chaos.

Elle partira toutes les fois qu'il y aura des malades à transporter à la porte ouvrante du Fort-Barraux, pour arriver à Grenoble au plus tard à la porte fermante en hiver ; et en été elle partira du dit Fort-Barraux à porte fermante pour arriver à Grenoble aux portes ouvrantes, en sorte que les malades ne resteront jamais en chemin que 10 à 12 heures au plus.*

Je m'oblige en outre à fournir à chaque malade à son passage à Lumbin un bouillon gras les jours gras et un de beurre avec un jaune d'œuf dedans les jours maigres ; et dans le cas auquel je ne pourrais avoir de la viande dans les grandes chaleurs comme il arrive quelques fois, il me sera loisible de leur donner un bouillon maigre.

La présente soumission aura lieu pendant six années qui commenceront à avoir leur cours quatre jours après son acceptation. Pour raison du service ci-dessus, il me sera payé annuellement sur les ordres de Monseigneur l'Intendant ainsi et par qui il le jugera à propos la somme de 700 livres, savoir 350 livres le 15 mai et pareille somme le 15 novembre de chaque année sur les certificats de service que je rapporterai du commandant du Fort-Barraux visés par M. le Subdélégué.

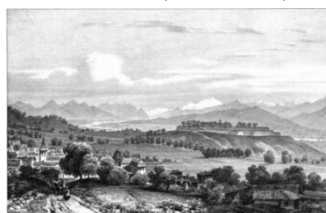
*Indépendamment de ce, les bestiaux employés à ce service seront exempts, ainsi que moi, de la corvée des grands chemins et de celle du transport des équipages des troupes et que mes enfants seront exempts du tirage de la milice** pendant la durée du marché qui ne sera passé et qui n'aura lieu qu'autant que la garnison du fort Barraux ne sera composée que d'un bataillon ou de deux tout au plus, n'entendant me charger du transport des malades d'un plus grand nombre de bataillons. Fait à Grenoble, le 2 novembre 1753, Dupont. »*

* Fort-Barraux étant à 36 km de Grenoble, la charrette ne faisait donc que 3 à 4 km/h.

** Tous les moyens étaient bons pour échapper à la corvée d'entretien des routes et au tirage au sort de la milice (troupes auxiliaires de la monarchie).

Le Fort-Barraux au XIX^{ème}, par Alexandre Debelle (1805-1897)

Recyclage
d'une
ambulance



Lumbin et le transport de voyageurs
Le relais de poste « RESTAURANT-LOGE-PIED-CHEVAL », disparu.

Source : Bulletin de l'Académie Delphinale (1926) par le Commandant Juster

Le capitaine Jérôme-Dominique Bourgeat en 1793

« Vive notre capitaine, vive son frère, vive le bon vin de Lumbin! »



En 1793, le capitaine Jérôme-Dominique Bourgeat, futur Général de la Grande Armée (1808) et Baron d'Empire (1811), est de passage chez son frère François Bourgeat, propriétaire du domaine de la Balme à Lumbin.

En cette période révolutionnaire le capitaine appartient à l'Armée du Rhin et l'occasion lui est donnée de passer deux jours chez son frère François, alors qu'il fait la route entre Chambéry et Grenoble.

Pour célébrer cette visite, François fait porter une pièce de vin chez un cabaretier sur la grande route qui traverse Lumbin et lui donne l'ordre de fournir les victuailles nécessaires pour les hommes qui accompagnent le capitaine.

Le récit de cette visite est rapporté en 1829 par le neveu du capitaine, Dominique-François Bourgeat. Celui-ci raconte que le lieutenant de la compagnie annonce à ses hommes, agréablement surpris :

« C'est au nom de notre capitaine qui se trouve dans sa famille, qui vous invite à vous rafraîchir de la part de son frère ; ainsi, camarades, profitons-en, mais pas d'excès et pas de sottises et vive notre capitaine et vive son frère ! »

Le lieutenant, qui était allé rejoindre son capitaine pour déjeuner en famille, reçut l'ordre de celui-ci au bout de 2 heures, de se remettre en route avec la compagnie, lui-même prévoyant de les rejoindre le lendemain à Grenoble.

Dominique-François Bourgeat nous décrit le départ d'une troupe bien avinée...

« Le lieutenant trouva la compagnie tout à fait en goguette et les trois quarts tout à fait gris, jusqu'au sous-lieutenant qui avait fait société avec plusieurs citoyens de l'endroit, et ce fut un spectacle risible lorsque le trompette sonna le rappel de la marche, tous s'empressèrent à monter à cheval, mais les uns se trompant prenaient celui d'un autre pour le sien, d'autres ne pouvaient plus porter le pied dans l'étrier, d'autres laissaient tomber leur colback*, enfin ils eurent peine à se mettre en selle, mais une fois qu'ils y furent, malgré l'empressement de leurs chevaux qui étaient plus impatients qu'eux de quitter la place, ils se mirent tous à crier d'une manière discordante :

« Vive notre capitaine, vive son frère, vive le bon vin de Lumbin! »

***Bonnet de fourrure porté par les cavaliers du premier Empire**

Source : LE GÉNÉRAL BARON BOURGEAT par Jules Rey (1898)

Monsieur de Savoye et Isaac Blaise Grand-Dufay en 1789

Ces deux notables lumbinois ont participé à deux assemblées provinciales qui ont précédé la Révolution de 1789. Le deuxième a donné son nom à une rue de notre village.



Petit rappel historique :

La hausse du prix des denrées alimentaires - suite aux inondations de 1787 et aux mauvaises récoltes du printemps 1788, alimente la souffrance et l'effervescence du peuple. Au même moment, les Parlements provinciaux se mobilisent contre la réforme de Louis XVI qui tente de supprimer leurs prérogatives.

Le 7 juin 1788, les Grenoblois s'insurgent contre l'exil de leur Parlement en lançant tuiles et pierres sur la garde royale. C'est ce qu'on appelle « la Journée des tuiles », maintenant célébrée chaque année à Grenoble.

Après la Journée des tuiles, une assemblée représentative de la province du Dauphiné se tient à Vizille le 21 juillet 1788. Cette assemblée rassemble 491 représentants des Trois Ordres du Dauphiné.

Monsieur de Savoye y fut envoyé en qualité de député de Lumbin et membre de l'ordre du Tiers-État. (Voir document).

L'assemblée réclame la réunion des États-généraux de la province et celle des États-généraux du royaume.

Le Roi autorise la réunion des États-généraux du Dauphiné à Romans, dont les sessions se tiennent entre septembre 1788 et janvier 1789. **Isaac Blaise Grand-Dufay** (voir portrait) est délégué par les habitants de Lumbin pour les représenter.

Pour faire face à la crise, le Roi convoque les États-généraux du royaume pour le mois de mai 1789 à Versailles (Ceux-ci n'avaient pas été réunis depuis 1614). En juillet 1789, le peuple de Paris se révolte et c'est la prise de la Bastille...

Par la suite, **Isaac Blaise Grand-Dufay** fut Directeur de la « Poste aux lettres » de Grenoble de 1791 à 1797. Il eut le courage de s'opposer au Conseil Général de l'Isère (1792) et au conseil municipal de Grenoble (1793) qui avaient institué le contrôle du courrier en provenance de l'étranger. Il fut obligé de céder, sans pour autant perdre son poste.

(17)	
Noms des Villes, Bourgs & Villages.	Noms des Députés.
	MESSIEURS,
Villardbonnot	Jail.
Jarrie-le-haut	Renauldon.
Jarrie-le-bas	
Echirolles	
Champagnier	
Theyss	{ Dorgeval.
	{ Brette, notaire.
Bourg de Vixille	{ Blanchet, curé.
	{ Durif.
	{ Boulon.
Revel	{ Démarc.
	{ Arver.
Le Verfou	{ Moulezin.
	{ Micoud.
Crolles	Berthieux.
Courenc	Romain Mallein.
Saint-Ferjus	
Lumbin	De Savoye.
Montbonnot.	L'abbé Jomaron.
Saint-Murris.	
St-Martin-de-Misér.	
Meylan.	
Biviers.	
Saint-Ismier.	
Clefsmes.	
Saint-Nazaire.	
Bernin.	
Touvet	Chabert, pere.

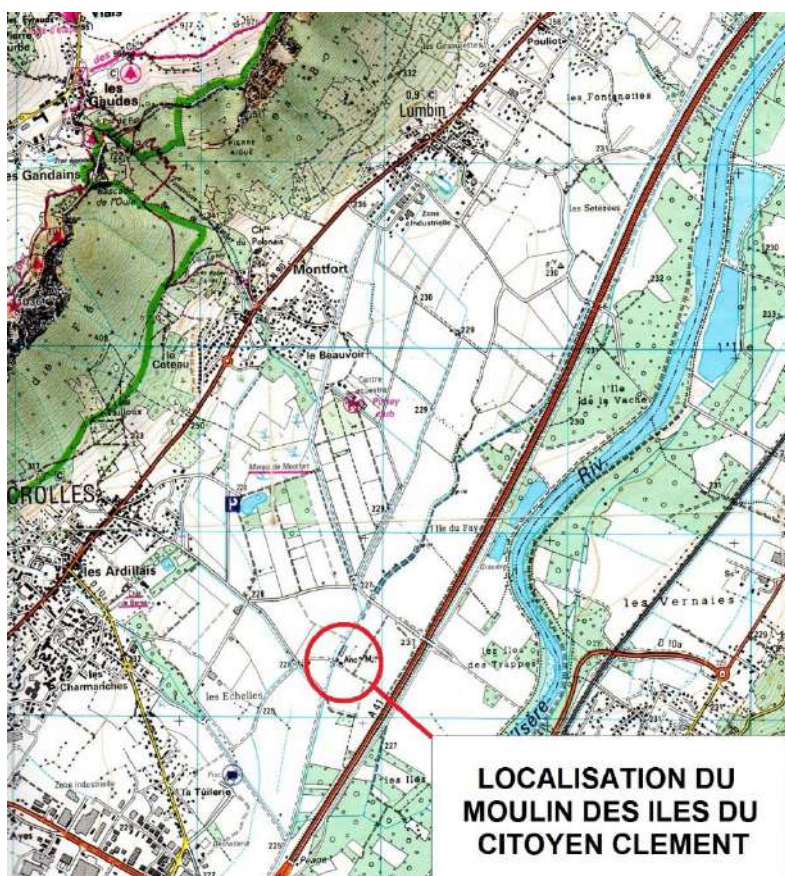


Etienne Clément en 1803

Un drôle de citoyen !

A la Révolution, le citoyen Etienne Clément, bourgeois de Lumbin, devient propriétaire d'une partie du territoire des Iles près de l'Isère (un grand tènement de 40 stérées), sur la commune de Crolles. Ces terres appartenaient auparavant à la famille de Tencin.

Le 27 février 1790, le premier Conseil municipal de Crolles se réunit pour essayer de faire l'inventaire des biens qui n'ont jamais payé d'impôts. L'Assemblée Nationale a en effet décrété que tous les biens, sans exception, doivent être soumis à la taille et aux autres impositions. En faisant la vérification



des rôles, le greffier de la commune indique, que dans les parcellaires, il y a une très grande quantité de fonds possédés par divers habitants qui n'ont jamais été inscrits dans les rôles pour la « taillibilité ». Parmi ceux-ci, on trouve notre citoyen Clément. L'histoire ne dit pas comment il a régularisé sa situation...

Ce n'est pas tout, notre citoyen est un perturbateur de chantournes !

Les archives communales de Crolles en parle : « Le cinq Nivose, an 12, (27 décembre 1803), le citoyen Etienne Clément propriétaire à Lumbin a fait construire des moulins et plusieurs autres artifices sur

un ruisseau appelé Chantourne. Le chemin est impraticable une partie de l'année. Le Conseil estime qu'il faut deux cents tombereaux de gravier pour le réparer ».

En effet, qui dit moulins, dit barrages pour relever le plan d'eau dans la chantourne, ce qui était la cause de débordements et de dégâts chez les propriétaires des environs. Ces derniers adressaient régulièrement des plaintes en mairie. L'histoire des barrages du citoyen Clément de Lumbin était à l'ordre du jour au cours de chaque séance du Conseil municipal.

Comment a été résolue cette situation conflictuelle ? L'histoire ne le dit pas.

Source : Crolles sous la Révolution - Augustin Aymoz

Louise Drevet (1836-1898)



C'est à Lumbin que se déroule la nouvelle "LE SAULE" écrite vers la fin des années 1860 par Louise Drevet, née Chaffanel à Grenoble en 1836. C'est une histoire d'amour et de coutumes du temps, le saule étant l'emblème de l'amour trahi...

Dès la première phrase de la nouvelle, Louise Drevet plante le décor :

"Donc, Lumbin en Graisivaudan a été dernièrement - comme l'on dit en style de faits divers - le théâtre d'une cérémonie aussi amusante pour ceux qui en ont été les auteurs que désagréable pour celui et celle en l'honneur

de qui cette cérémonie avait lieu".

Plus loin dans le texte, l'Allée des Tilleuls et d'autres détails font écho à notre village.

Mais pourquoi l'histoire de Louise Drevet nous conduit-elle à Lumbin?

Tout simplement parce qu'elle est l'épouse de Xavier Drevet, né à Lumbin en 1830. Ils fondent ensemble en 1864 le journal "Le Dauphiné", dont les articles portent sur l'alpinisme (qui naissait à cette époque), l'histoire locale et les stations thermales.

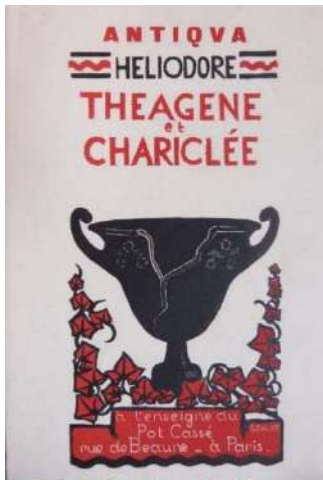
Xavier Drevet est directeur du journal. En 1869, il devient éditeur et, peu de temps après, il exploite une imprimerie à Grenoble au 14 de la rue Lafayette. Au 20ème siècle, le journal "Le Dauphiné" sera repris par la publication "Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné" qui existe toujours.

Mais revenons à Louise Drevet : Elle publie de très nombreux ouvrages romancés concernant les légendes dauphinoises en se basant sur les histoires populaires conservées oralement dans les villages du Dauphiné. Ses contes sont lus dans toutes les écoles dauphinoises. Elle meurt en 1898. Xavier Drevet décède à son tour en 1904. Tous les deux sont enterrés au cimetière Saint- Roch à Grenoble.



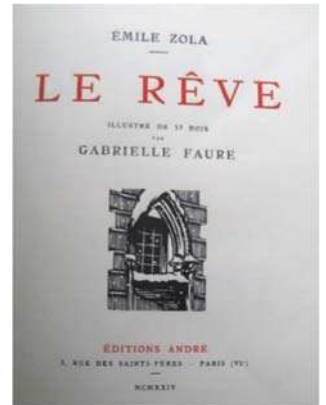
Méhala Gabrielle FAURE (1883-1959)

Née à Lumbin en 1883, Méhala Gabrielle FAURE est une femme peintre du courant artistique Nabis, graveuse sur bois et illustratrice. Elle illustra des livres d'auteurs célèbres comme E. Zola, G. Duhamel.



Livre illustré par G. Faure

Elle fut sociétaire du Salon des Arts à Paris et elle exposa du 25 mars au 2 mai 1909 au Jardin des Tuileries, à la Serres de l'Orangerie.



Gravure sur bois - Illustration de "LE REVE" de E. Zola - 1924

Son père est Jacques Amable André FAURE ancien préfet de Haute-Vienne et sa mère Jeanne LOBJOY. Ils habitaient à Paris mais Gabrielle voit le jour à Lumbin le 14 avril 1883, chez Mme SANTON, Méhala MENNIER, épouse SANTON.

Gabrielle FAURE décèdera à Strasbourg en 1959.

Pourquoi la famille FAURE était-elle chez la famille SANTON à Lumbin pour la naissance de Gabrielle ? Quelles étaient les relations entre les deux familles ? En tout cas ils devaient être proches puisque le premier prénom de Gabrielle FAURE, Méhala, était aussi porté par Mme SANTON qui les hébergeait. Difficile à deviner !



Paysage - Huile sur carton

Les « Nabis »

Le mouvement Nabi (« nabi » vient de l'hébreu et signifie prophète) est un mouvement artistique postimpressionniste, né autour de Paul Sérusier, en marge de la peinture académique de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Il ne dura qu'une dizaine d'année.

La philosophie des nabis tient dans cet échange entre Paul Sérusier et Paul Gauguin : « Comment voyez-vous ces arbres [...] ? » lui demande Gauguin. « Ils sont jaunes. Eh bien, mettez du jaune ; cette ombre plutôt bleue, peignez-la avec de l'outremer pur [...] ». Gauguin encourage Sérusier à se débarrasser de la contrainte imitative de la peinture et à user de couleurs pures et vives.

Joséphine Debellemanière (1864-1964)

Mécène des vitraux de l'église de Lumbin



Joséphine était fille de Joseph Gallin-Martel et de Marie Elodie Dusseigneur, originaire de Lumbin. Joseph Gallin-Martel était militaire, c'est probablement pourquoi Joséphine est née à Héliopolis près de Constantine, en Algérie, le 12 septembre 1864. Elle vécut à Lumbin où elle mourut presque centenaire le 8 mai 1964. Elle a été enterrée au cimetière de Lumbin, auprès de son mari, Victor, décédé en 1931.

Femme dynamique, elle organisa des kermesses et des tombolas, elle monta des pièces de théâtre avec les enfants du village, dans le but de financer les vitraux latéraux de l'église de Lumbin (Vitreaux de Balmet Père & Fils, Grenoble, exécutés entre 1930 et 1950).

Elle épousa son beau-frère Victor Debellemanière, devenu veuf de Pauline Alody Marie Gallin-Martel. Celui-ci avait trois enfants, Paul Victor (Colonel), Marie Rose Simone et Marthe Marie. Le vitrail de Sainte Marthe est probablement en l'honneur de cette belle-fille, qui était aussi sa nièce.

Elle broda les aubes et les chasubles pour le curé de la paroisse. Elle faisait le catéchisme et elle était bénévole à la Croix- Rouge.

En 1963 elle reçut la médaille de la Reconnaissance diocésaine des mains de l'archiprêtre du Touvet, le Père Simian.

Petites anecdotes sur sa vie à Lumbin:

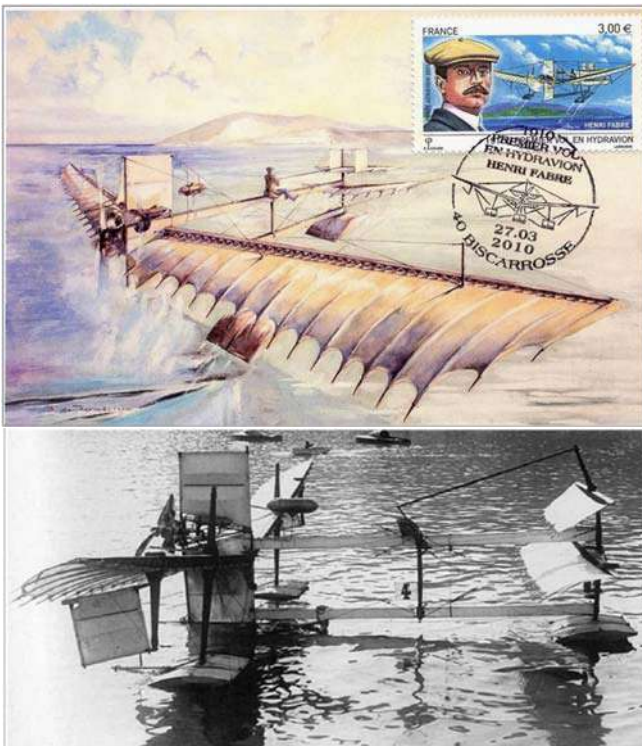
Attentionnée, elle est intervenue avec vigueur auprès du maire de l'époque (M. Ferrier) pour que la municipalité vienne en aide à une femme du village tombée dans la misère (Marie Terrat), afin qu'elle puisse avoir de quoi manger. L'histoire ne dit pas quelle suite a été donnée à cette démarche.

Pour les tombolas, ses petites favorites avaient la chance de pouvoir choisir leur lot avant le tirage...



Source: Huguette Cristea, 2016

Henri Fabre (1882-1984)



Le « canard »



Moteur rotatif, refroidissement par air, 7 cylindres en étoile, cylindrée 8 litres, puissance 50 chevaux à 1200 tours/minute, masse 76 kg.

Issu d'une famille de marins, Henri Fabre partage sa vie entre Marseille, où il est né, et Lumbin.

Très jeune, il s'intéresse à l'aviation qui en est à ses débuts. À 14 ans, le jeune garçon lance un planeur modèle réduit, de la falaise de Saint-Hilaire du Touvet, qui atterrit dans la plaine.

Henri Fabre obtient en 1906 son diplôme d'ingénieur.

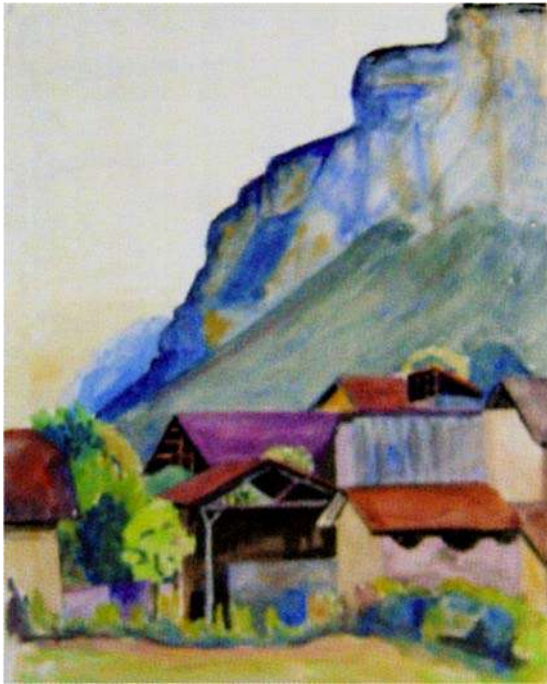
Il se consacre alors à la réalisation d'un hydravion et étudie à l'aide d'un bateau tous les paramètres nécessaires : voilure, aérodynamique, flotteurs et moteurs. Un moteur est monté sur une voiture afin d'étudier la propulsion par hélice. L'hélice est fabriquée à Lumbin et cet essai se fait à Lumbin.

Après plusieurs tentatives, son premier hydravion, le « Canard », décolle de l'étang de Berre le 28 mars 1910. Il réussit quatre vols consécutifs, dont un de 600 mètres.

Sur la fin de sa vie de centenaire, il a la joie d'assister aux premiers essais de vol en deltaplane à Lumbin.

Marguerite Cottave-Berbeyer (1904-1991)

Marguerite Cottave-Berbeyer, aquarelliste et miniaturiste, née à Villard-Bonnot en 1904, a vécu à Lumbin entre 1925 et 1930.



Son père, militaire, meurt en 1906 et sa mère va vivre à Grenoble avec ses quatre enfants. Pour compléter sa maigre pension de veuve d'officier, elle est engagée par le lycée de jeunes filles comme gouvernante de maisons louées pendant les vacances pour recevoir les grandes élèves qui ne peuvent pas rentrer chez elles ou qui n'ont pas de famille.

À partir de 1925, les vacances se passent à Lumbin. La maison est la dernière à gauche en sortant de Lumbin vers La Terrasse.

Marguerite aide sa mère dans la vie de la maison et elle exerce son art à l'occasion de promenades dans les environs.

Lumbin (point de vue à rechercher!)

Marguerite suit brillamment les cours d'Art Industriel de Grenoble de 1919 à 1925. Elle commence à exposer dans les galeries de Grenoble dès 1924. Chevalier des Palmes Académiques, elle est reconnue par l'Académie Européenne des Beaux-Arts.



Le Petit Lumbin
20 octobre 1927

Style original : jeu d'ombres et de fleurs.

Marie-Christine Bare en 1968

I

interprète de la chanson des JO de Grenoble en 1968

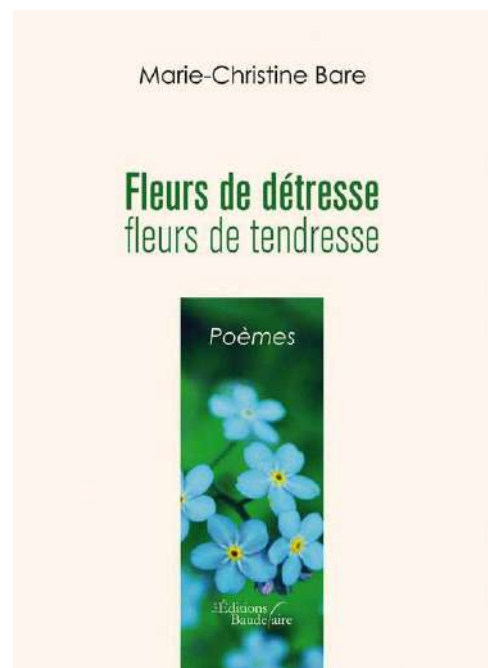
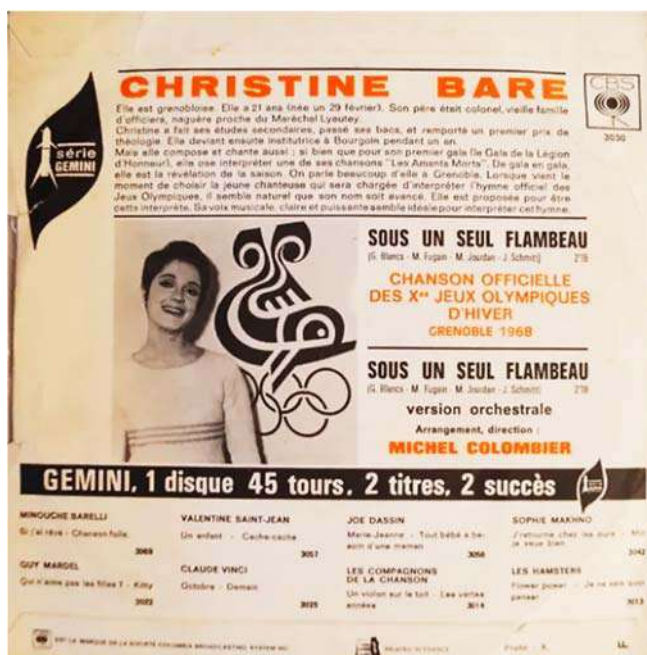
Marie-Christine Bare est la fille du colonel Achille Bare, dont la famille est originaire de Lumbin. Elle naît en 1944 à Rabat (Maroc), lieu d'affectation de son père. Vers 1955, elle rentre à Lumbin avec sa mère et sa sœur. Elle poursuit ses études dans un Pensionnat.

Elle chante et elle a un talent indiscutable. Au cours d'un Radio-crochet, qu'elle remporte, elle fait la connaissance de Roger Louis Lachat, grand-reporter au Dauphiné Libéré, puis celle de Raymond Asso (Parolier, poète, musicien, auteur-compositeur) qui se passionne pour sa voix, proche de celle d'Edit Piaf.

A l'approche des Jeux Olympiques de Grenoble en 1968, on parle beaucoup d'elle. Lorsque vient le moment de choisir la jeune chanteuse qui sera chargée d'interpréter la chanson officielle des Jeux, « Sous un seul flambeau », elle est proposée pour être cette interprète, car sa voix claire et puissante semble idéale pour interpréter cet hymne.

En 1972 elle rencontre en Belgique son grand amour qui meurt en 2004. Dans son désespoir, elle se met à écrire. Elle écrit dans l'émotion pure. N'étant pas en quête de reconnaissance, elle écrit pour les amis, mais en 2012 elle publie un recueil de poèmes « Fleurs de détresse, fleurs de tendresse » aux éditions Baudelaire.

Ame sensible, elle confesse : « Je suis sans force devant la mort des gens que j'aime. La vie met sur ma petite route des fleurs merveilleuses. La chance, sûrement. Je les cueille ».



Emile Ginas (1892-1975) et Jacques Bourdis (1920-2007)

L'ordre de la Libération a été créé par le général de Gaulle pour récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de libération de la France durant la Seconde Guerre mondiale.

Seules 1 038 personnes, 5 communes françaises et 18 unités combattantes ont été nommées « Compagnon de la Libération », membres de cet ordre de la Libération.

Deux personnes de cette petite communauté d'exception ont eu des attaches avec Lumbin.

Le Général d'aviation Emile Ginas (1892-1975)



La famille Ginas est une famille de vignerons connue à Lumbin dès le XVII^e siècle.

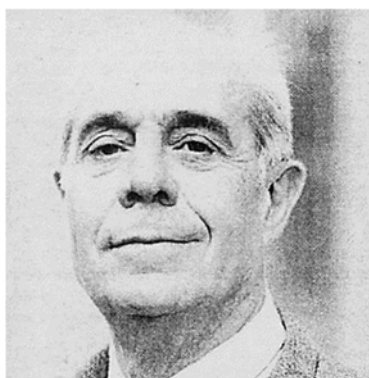
Honoré Ginas, est né à Lumbin en 1813. D'abord cultivateur et vigneron, il entrera dans la gendarmerie et résidera à Tullins. Il décédera à Lumbin. Ce lumbinois nous intéresse car il se trouve être le grand-père du général d'aviation Emile Ginas né à Grenoble en 1892.

Emile Ginas fait la guerre de 1914-1918 dans l'aviation, et dirige longtemps l'école de pilotage militaire d'Etampes où il a créé une patrouille ancêtre de la patrouille de France.

En février 1941 il est admis à faire valoir ses droits à la retraite avec près de trois mille heures de vol à son actif. Rejoignant le mouvement "Ceux de la Libération" (CDLL), il a la mission d'organiser un service de transport automobile devant être utilisé en cas de débarquement allié. Il rassemble alors plusieurs centaines de véhicules.

Il est arrêté par les Allemands en janvier 1944 et interné à Fresnes où il est longuement interrogé et soumis aux tortures de la Gestapo. Transféré au camp de Compiègne en mars 1944, il est finalement libéré par les Allemands en août 1944 à l'arrivée des troupes américaines.

Le Général Jacques Bourdis (1920 - 2007)



Jacques Bourdis est un militaire français, issu d'une famille bourgeoise dauphinoise, qui rallie la France libre après avoir entendu l'Appel du 18 juin 1940. Il participe aux combats d'Afrique du nord, d'Italie et participe à la libération de la France. Après la guerre, il occupe de nombreuses fonctions de commandement en Allemagne, en Indochine, en Algérie. Il exerça la fonction de chef du cabinet militaire des premiers ministres Jacques Chaban-Delmas et Pierre Messmer jusqu'en 1973.

En 1947, avant son départ en Indochine, il acquiert au Petit Lumbin une maison pour loger sa famille. En 1953 il revient à Grenoble où il exerce des fonctions d'état-major au sein de la 27^e division d'infanterie alpine, avant de poursuivre sa brillante carrière. Sa maison lumbinoise sera vendue après son décès en 2007.

La généalogie d'une de nos aînées, racontée en 2023

Décédée en juin 2014 à 90 ans, Huguette avait une bonne mémoire ! Elle était intarissable sur la vie à Lumbin quand elle était petite : les illuminations du village à l'occasion de mariages, la coutume du charivari pour le remariage de veufs et veuves, les processions religieuses avec la vierge qui prenait le funiculaire pour monter sur le plateau des petites roches, le corbillard et ses chevaux aux sabots peints en noir, l'épicière qui comptait sur ses doigts et faisait crédit, la transhumance des moutons traversant le village, obligeant les villageois à s'interposer devant leurs bacs à fleurs pour qu'ils ne soient pas broutés, les bars, les deux jeux de boules...et bien d'autres souvenirs. Huguette aime à raconter aussi sa généalogie, l'histoire d'une longue lignée de lumbinois :

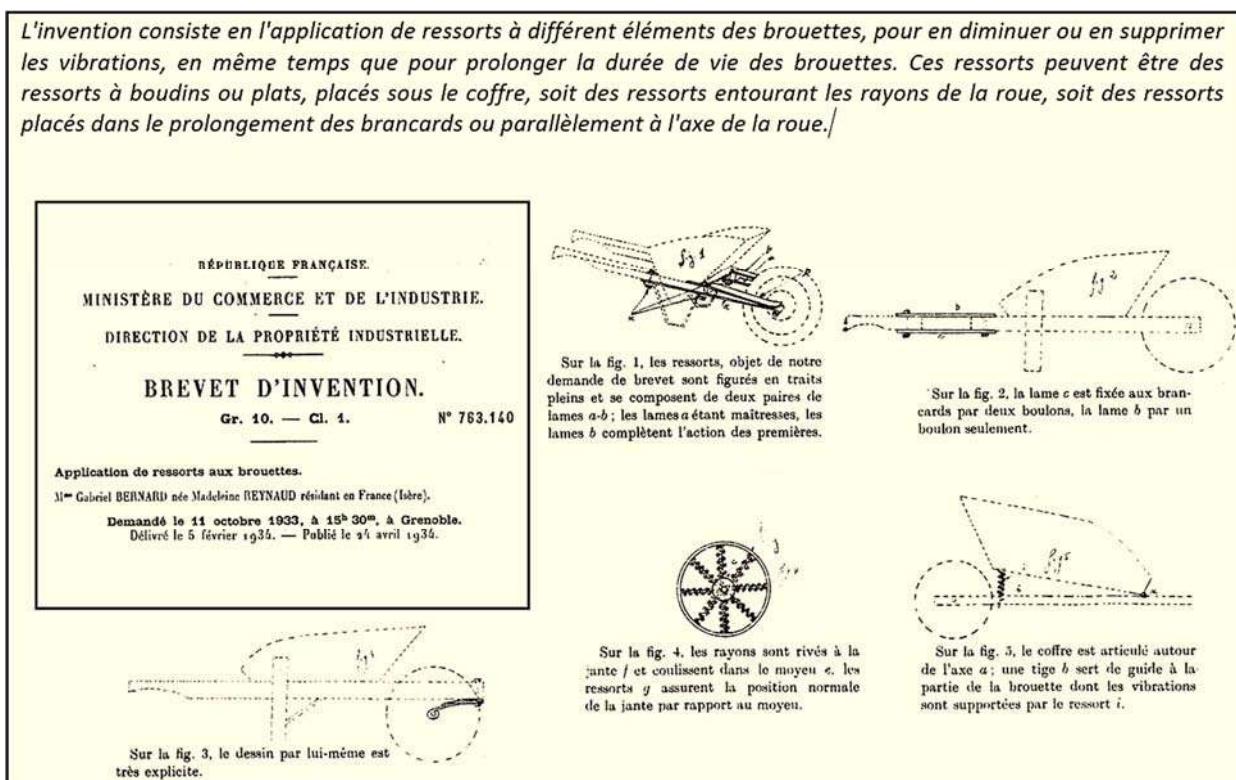
Son arrière-arrière-grand-père Bertholus, est né au XVIII^{ème} siècle. Il tenait le four-à-chaux dont les vestiges étaient encore visibles à l'entrée sud de Lumbin, avant son aménagement récent,

Son arrière-grand-père du même nom était boulanger et épicier,

Ses grands-parents Reynaud étaient gantiers à Grenoble et faisaient travailler à domicile les lumbinoises. Les gants étaient expédiés à Grenoble par le tram, puis ceux-ci partaient en Angleterre.

Son grand-père Léon Bernard a participé à la fondation de la Société métallurgique à Grenoble.

Son père Gabriel Bernard était un bricoleur infatigable qui déposa plusieurs brevets d'invention, dont celui d'une brouette à « ressorts » en 1933 ... Voir illustration.



Elle évoquait aussi l'histoire peu commune de son mari : Vladimir Cristea. Celui-ci, d'origine Roumaine, a servi dans la Légion étrangère. En Indochine, après la deuxième guerre mondiale, il fait connaissance de Jacques Bourdis, futur compagnon de la libération. A son retour d'Indochine, Jacques Bourdis lui demande de le rejoindre à Lumbin où il s'installe. Il épouse Huguette. Ils auront trois enfants. Cet homme courageux a été décoré de la croix de guerre avec une étoile de bronze ainsi que de la médaille militaire. Il meurt en 2006, une année avant son ami Jacques Bourdis.

DES DATES

Le 11 novembre 1943

La victoire de 1945 n'est pas encore là, c'est encore l'Occupation, mais les anciens combattants de Lumbin ont le courage de célébrer celle de 1918.

Cette célébration a lieu au monument aux morts, dans le cimetière, en présence du maire, Henri Ferrier. Elle a été relatée dans le journal l'Humanité du 16 novembre 1943.

À Grenoble, la même bravoure s'est achevée dans le désastre. Ce même 11 novembre 1943, es patriotes se rendent au monument des Diables bleus du parc Paul-Mistral. Arrivés sur place, ils ont à peine le temps de déposer un bouquet qu'ils sont encerclés par les forces allemandes et six cents d'entre eux sont arrêtés. Deux mois plus tard quatre cents vont être déportés dans des camps de concentration. Sur ces quatre cents jeunes hommes de moins de trente ans, seuls cent deux reviendront vivants à la fin de la guerre.



L'arbre de la liberté en 1945



Un arbre de la liberté a été planté en 1945 à l'emplacement du parking actuel des commerces. L'opération a eu lieu dans de mauvaises conditions, aussi n'a-t-il pas survécu.

Ce ne fut pas le premier arbre de la liberté à Lumbin :

Le 13 août 1792, M. Ramel, le maire, requit le commandant des deux compagnies de volontaires du 5^{ème} bataillon de l'Isère de « vouloir commander la troupe aujourd'hui à 5 heures et demie précise pour assister conjointement avec la garde dudit lieu à la cérémonie de la plantation de l'arbre de la liberté sur la place publique dudit lieu à Lumbin le susdit jour ».

La place publique était à ce moment-là celle de l'église. Quant à l'arbre, il s'agit sans doute de l'énorme peuplier abattu aux environs de 1960 parce qu'il menaçait la sécurité.

Le coulage des cloches de l'église en 2011

Dans la nuit du 4 au 5 août 2009, le clocher de l'église de Lumbin brûle. Les cloches se retrouvent au sol, fendues, inutilisables.

Dans le cadre des travaux de restauration de l'église, de nouvelles cloches sont fondues avec le bronze des anciennes. Cette opération a lieu en public dans la soirée du 15 avril 2011.

Le coulage de cloches en public n'est pas un événement courant, c'est pourquoi il a remporté un vif succès populaire. Il a été l'occasion d'une animation avec les écoles.

Les nouvelles cloches sont installées dans le clocher le 10 mai 2011.



L'incendie, les poutres calcinées et les cloches fendues

Coulé dans le bronze, les nouvelles cloches portent le nom des anciennes cloches, une effigie de Marie-Madeleine, patronne de la paroisse, ainsi que les inscriptions suivantes:

Grande cloche en SOL #:

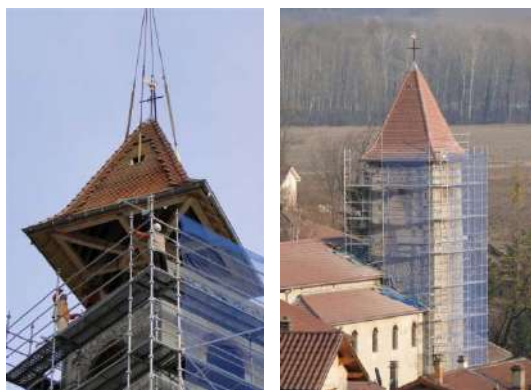
« Je suis Victoire née du feu de ma sœur Victoire (1833) »
« Parrainée par les Lumbinois et leurs amis »
« Je célébrerai l'Eternel de tout mon cœur, je raconterai toutes ses merveilles (Psaume 9) »

Petite cloche en Ré #:

« Je suis Marie Marguerite née du feu de ma sœur Marie-Marguerite (1833) »
« Parrainée par les Lumbinois et leurs amis »
« Joue bien et répète tes chants pour qu'on se souvienne de toi (Isaïe 23) »



Le 15 avril 2011, coulage en public de Victoire et Marie-Marguerite



Le clocher retrouve son beffroi et ses cloches!

L'horloge de l'église restaurée en 2020

Avant 1912, le clocher de Lumbin possédait une vieille horloge communale dont on ignore précisément la date d'installation, mais qui devait remonter au début du XVIII^e siècle.

Dans une délibération du conseil municipal en date du 6 octobre 1912, M. Henri Ferrier, maire de Lumbin, expose *"que la vieille horloge communale exige trop souvent des réparations assez coûteuses et qu'il serait certainement plus avantageux d'en faire installer une neuve »*.



Dans une convention de 1913, M. Paulin, horloger à Grenoble, s'engage à construire et à installer au clocher de l'église de Lumbin une horloge se remontant tous les huit jours, avec sonnerie des heures, demies et répétitions des heures sur la grosse cloche du clocher.

L'horloge a été fabriquée par la maison L.D. Odobey Cadet de Morez (Jura).

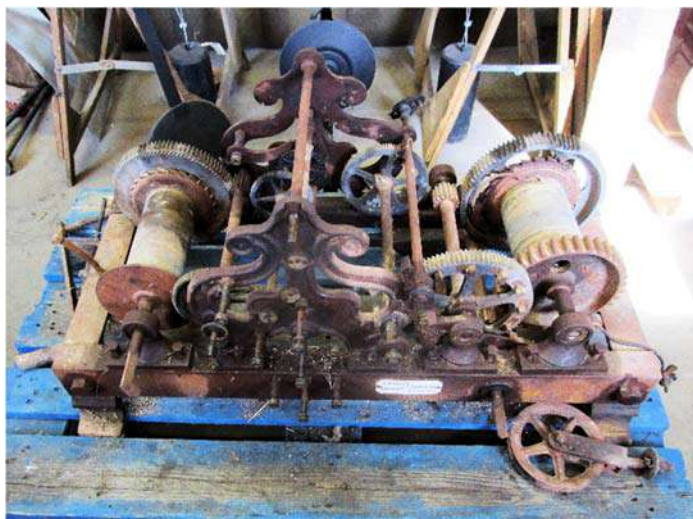
L'horloge avait une garantie de dix ans exempte de tout vice de construction et d'installation.

Le 25 août 1913, M. le maire a procédé à la réception définitive de l'horloge installée en juillet 1913.

Lors de l'incendie du clocher le 4 août 2009, le mécanisme de l'horloge a chuté du haut du clocher. La commune a pris le soin de mettre dans une réserve les éléments retrouvés au sol après l'incendie.

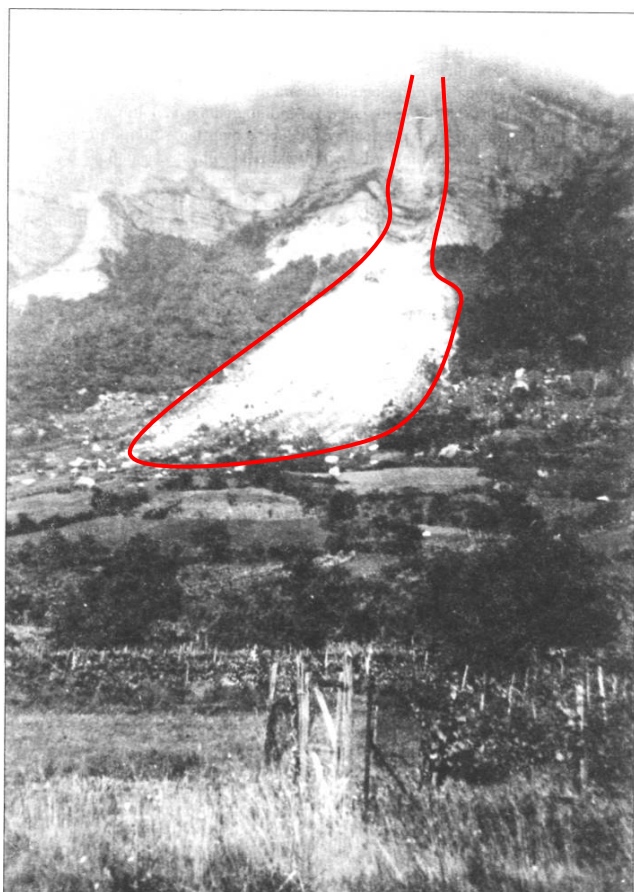
En 2020, la commune a décidé de faire restaurer l'horloge pour lui redonner vie. Elle a demandé et obtenu une aide financière du Département pour la mise en valeur de ce patrimoine.

La restauration a été confiée à l'entreprise PRÊTRE et Fils, spécialisée dans l'horlogerie monumentale depuis 7 générations. **Exposée au fond de l'église depuis 2023, cette belle mécanique garantie 10 ans a fêté ses 110 ans !**



L'horloge avant et après sa restauration

La falaise s'éboule en 1948 et 2002



Lumbin a été le théâtre de nombreux éboulements de la falaise. Des éboulements sont signalés en 1701 et au cours de l'hiver 1708-1709.

Dans la soirée du 20 août 1948 (photos de face et vue du ciel), les Lumbinois sont terrorisés par un bruit assourdissant. Ils sortent de chez eux abrités par des parapluies, car depuis une semaine il ne cesse de pleuvoir. Le village est enveloppé d'un épais nuage de poussière. A deux heures du matin, un nouveau vacarme se produit et des blocs parviennent près de la route. Une grosse frayeur, mais heureusement pas d'accident de personnes.

Le 02/01/2002, à 23h30, un bloc de 10m³ s'arrête contre une maison, chemin des Grangettes. Les habitants sont sains et saufs, mais la maison est fortement ébranlée ...

Engagés par la commune, la construction du merlon a mis l'ensemble du village à l'abri des risques émanant de la falaise.

D'après l'ouvrage de Pierre Ferrier : « Lumbin d'hier et d'aujourd'hui »

La rentrée des classes en 1919



Les élèves de Lumbin en 1919. De gauche à droite. Les quatre gamins assis devant : (2) Adrien Pelloux. (3) Louis Poulat ; deuxième rang : (6) Andrée Poulat, (brune, robe blanche, cheveux longs), (8) Hélène Perazi (brune, robe noire) ; troisième rang : (1) Raymonde Duseigneur (debout, brune, cheveux frisés, robe noire), (5) Eugène Revol (le plus grand), (6) Auguste Guillaume, (8) Alfred Selon, (9) Madeleine Bertrand, (11) Charles Bare, (12) Renée Selon ; quatrième rang : (1) Marie Georges. (2) Renée Perrochat, (4) Melle Henriol, (7) Melle Chautain.

En 1919, à Lumbin comme ailleurs, on enterre les héros morts pour la France, mais la vie doit continuer. Pour apprendre à lire et à écrire, les enfants vont à l'école communale, située dans le bâtiment de l'actuelle mairie. Ils sont quinze garçons et quinze filles qui suivent des cours, garçons et filles séparés.

L'école est située, au rez-de-chaussée du bâtiment tandis que la mairie se trouve au premier étage.

L'instituteur est Émile Simillon. Il a aussi la fonction de secrétaire de mairie. Son épouse occupe le poste d'institutrice et fait la cuisine. Tous deux sont stricts et rigoureux. Un jour, un élève a dérogé aux règles. L'instituteur le prend par les vêtements et le fait passer par la fenêtre...autre temps, autres mœurs...

L'instituteur fait exécuter le nettoyage de la cour de l'école par les élèves. Ils ramassent les feuilles mortes, les marrons et leur coque pour l'allumage du poêle de la classe. À tour de rôle, les élèves ont la responsabilité de le nettoyer et de le regarnir pour le lendemain. On tamise les cendres, on trie le charbon non brûlé pour le remettre dans le poêle pour la flambée suivante.

Noël à l'école de Lumbin en 1947

Des élèves qui ont du talent !

La réalisation du journal de la "Coopérative scolaire" de l'école de Lumbin (1946-1947) s'inspirait de la méthode éducative Freinet qui préconise « l'expression libre par l'Imprimerie à l'école ».

Les sujets sont choisis, rédigés et illustrés par les élèves eux-mêmes. La lecture de ce journal rappelle que Lumbin était à cette époque un monde rural (articles sur l'élevage, les activités agricoles, la nature...). On y trouve de jolies pépites. Les maîtres de l'époque invitaient la classe à se choisir sa devise. Le choix de la classe en février 1946 a été : « Labeur sans soin, labeur de rien ». Pas mal !



Pour le n°6 de décembre 1947, le thème choisi a été sans surprise : Noël. D'où ce petit conte, plein de saveurs, montrant que la méthode Freinet peut produire du talent.

Dans le ciel sombre brillent des milliers d'étoiles. Dame Lune, toute ronde, vêtue de sa robe jaune, se promène majestueuse et fière. Frileuse, la terre a mis son manteau blanc de l'hiver. Tout semble dormir.

Dans chaque foyer, des souliers bien cirés brillent dans l'obscurité au pied des cheminées. Tout près, dans leurs petits lits blancs, dorment les enfants et les bébés. Un joli sourire éclaire leur visage. Ils attendent avec confiance l'évènement de la nuit, car demain c'est le jour de NOEL.

Vers minuit, à l'horizon apparaît un petit nuage blanc. Il s'approche lentement. Le vent semble lui faire prendre des formes bizarres. Serait-ce un nuage de neige ? Mais voici qu'apparaît un attelage de chiens dont les pattes légères dévorent l'espace bleu pailleté d'or.

Puis voilà que l'on distingue un traineau qui file silencieusement dans le sillage des chiens. Il semble lourdement chargé. On aperçoit des jouets et des friandises.

Soudain une forme étrange flotte au-dessus du traineau. On dirait un bonhomme de nuage qui s'épaissit peu à peu. Il est vêtu d'un grand manteau rouge surmonté d'un long bonnet pointu. Puis on distingue plus nettement une grande barbe blanche qui encadre un visage aimable de vieillard. Aucun doute : c'est lui, c'est le Bonhomme Noël tant attendu.

Au-dessus du village l'attelage décrit un grand cercle et se pose doucement sur le premier toit sans laisser de traces. Noël descend du traineau, consulte son carnet et choisit le paquet espéré depuis si longtemps par le petit enfant. Il se dirige vers la cheminée. La cheminée semble bien étroite pour le Bonhomme Noël ! Pourra-t-il seulement descendre ? Mais le Bonhomme Noël est un magicien. On voit sa taille diminuer miraculeusement, et suffisamment petit il descend dans la cheminée.

Un instant après on le voit réapparaître au sommet de la cheminée. Il reprend brusquement sa taille primitive. Et, nouveau mystère, malgré la suie de la cheminée, son bonnet, son manteau, sa grande barbe blanche, tout est aussi net qu'auparavant.

De toit en toit, de cheminée en cheminée, le Bonhomme Noël accomplit sa tournée.

Le traineau s'élève à nouveau parmi les étoiles. Il s'éloigne. Bientôt il n'est plus qu'un nuage qui disparaît à l'horizon.

Demain ce sera la joie pour tous les enfants et les bébés qui dorment dans leur petit lit blanc.

Fait en commun d'après le texte de Georges Bellon.

L'école Freinet à Lumbin en 1947

À cette époque, l'école de Lumbin adopte la pédagogie Freinet. L'instituteur est Paul Trente.

Célestin Freinet est à l'origine d'une pédagogie fondée sur l'expression libre des enfants ; texte libre, dessin libre, correspondance interscolaire, imprimerie et journal etc., qui depuis les années 1930 se perpétue de nos jours.

Entre autres approches, celle de la dictée est typique. Chaque écolier doit rédiger à domicile un texte sur un sujet de son choix. Les textes sont corrigés collectivement en classe et les meilleurs sont publiés, sous la signature des auteurs, dans le journal de la "Coopérative scolaire". Les sujets choisis reflètent la vie du village à cette époque. Ils portent sur l'agriculture, l'élevage ainsi que sur des festivités et événements divers.

Les illustrations sont aussi l'œuvre des écoliers. Ils sont experts en linogravure, et quelles belles illustrations!

Source : Laurent Chevrier

AU PIED DES ROCHES

3

Le 11 FÉVRIER.

L'élevage à Lumbin.

A Lumbin l'élevage est peu important. Il y a très peu de chevaux car les grosses exploitations sont rares et aussi parce qu'il leur est difficile de travailler sur les pentes de la montagne.

Les vaches sont de toutes races. Beaucoup sont employées au travail.



CHEVAUX :

10



BOVINS :

Bœufs :

14

Vaches de travail :

27

Vaches laitières :

37

Génisses :

26



CHÈVRES env. :

50



MOUTONS env. :

27



PORCS env. :

25

AU PIED DES ROCHES

11

Le 25 FÉVRIER.

L'inondation.

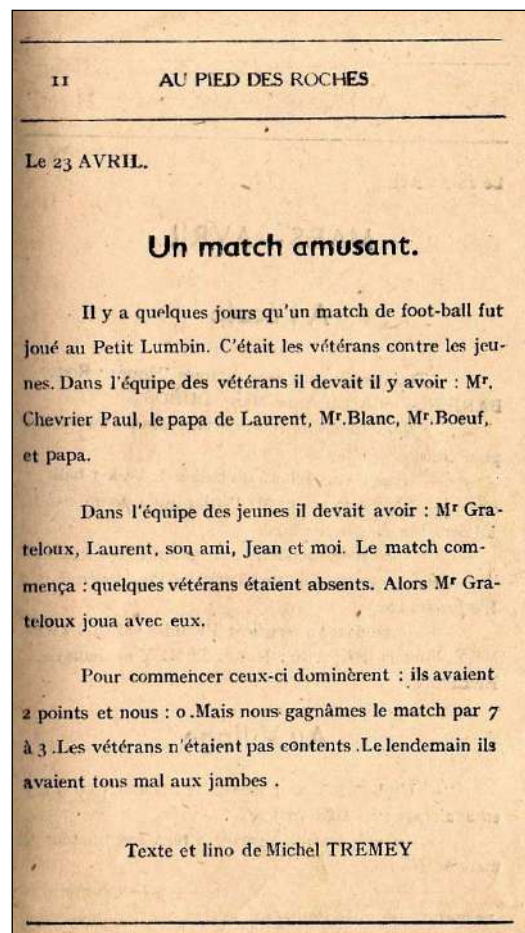
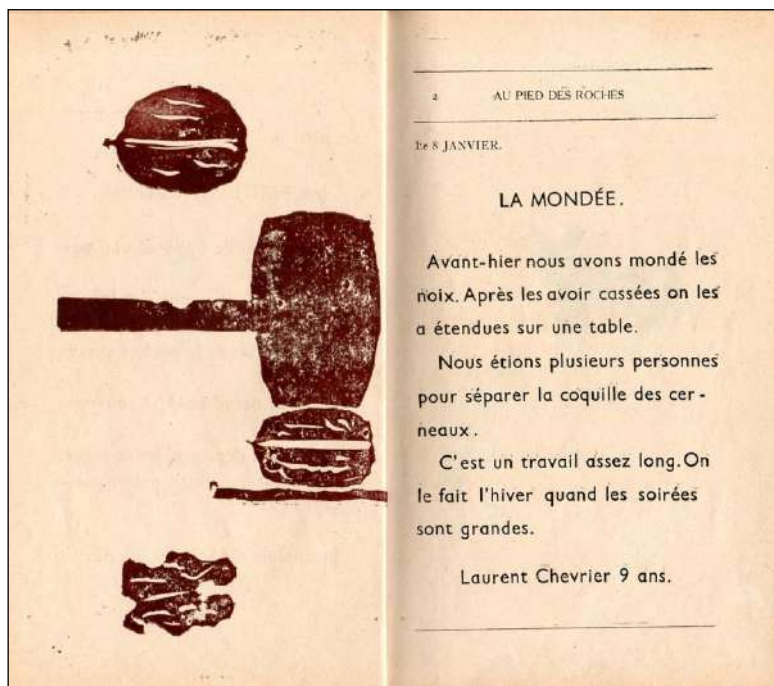
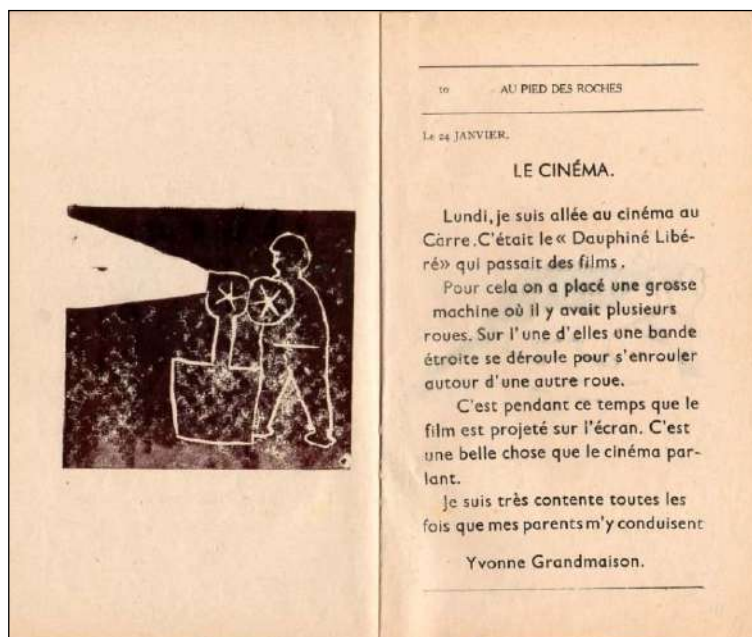
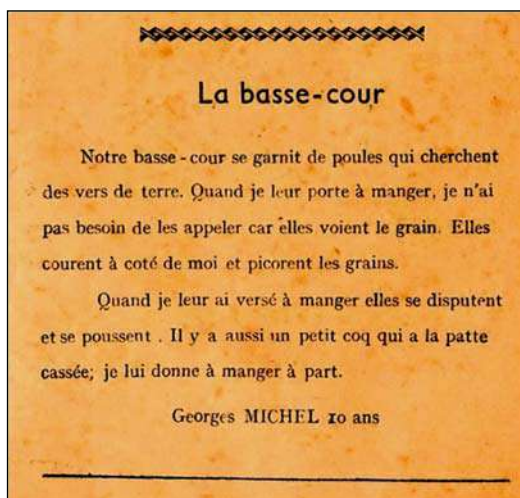
En 1944 il y a eu une inondation à Lumbin. La pluie s'était mise à tomber, l'Isère roulait de l'eau noire qui arrivait au niveau de la digue. Le canal débordait.

Le pont du ruisseau du Carre qui enjambe le canal avait été emporté. L'eau du ruisseau coulait dans le canal. Elle inonda la plaine de Lumbin. Toutes les cultures furent perdues. En allant voir l'inondation j'ai aperçu le squelette d'un chien emmené par l'eau.

A la Terrasse les gens qui allaient à Tencin traversaient le courant en barque. Cette inondation a fait beaucoup de dégâts.

Michel TREMEY.





D'AUTRES SOUVENIRS

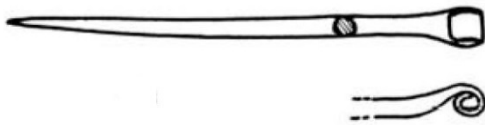
De la préhistoire à l'époque gallo-romaine

Les peuplements les plus anciens localisés au plus près de Lumbin furent découverts au col de Porte et au col du Coq, ils dateraient de 12000 à 8000 ans avant J.-C.

Le peuplement le plus ancien de la commune daterait quant à lui du néolithique, soit 2000 ans avant JC

Datant de cette époque, une hache en pierre polie fut retrouvée à Lumbin (dont on retrouve des exemplaires à Saint-Ismier et La Flachère). A cette époque les hommes ont commencé à défricher et à exploiter le Grésivaudan sur les contreforts de la Chartreuse

Puis, c'est l'âge du bronze dont on retrouve la trace grâce à une petite épingle à tête enroulée, trouvée au Petit- Lumbin. A cette époque, des ateliers de métallurgie devaient exister dans le Grésivaudan. Ensuite, ce fut l'âge du fer ; les habitants du Grésivaudan étaient alors les Ligures. Ils virent arriver les Celtes aux alentours de l'an -700, les célèbres Allobroges.



L'épingle en bronze, à tête enroulée, trouvée dans un champ autour du Petit-Lumbin



La hache en pierre polie conservée au musée Dauphinois

Les premiers combats entre Romains et Allobroges débutèrent vers -125 à Avignon, puis la domination romaine s'installe en Gaule. Le Grésivaudan fut rattaché à la narbonnaise puis plus tard à la viennoise. Le territoire était divisé en *pagi* ou canton qui avaient pour centre un *vicus* (une petite ville). Pour Lumbin ce fut Grenoble (Cularo).

Dans le Grésivaudan, il y avait une vingtaine de domaines ruraux cultivés, ou *fundus*.

Les Romains étaient de grands bâtisseurs de voie de communication. Les deux principales voies de la région reliaient Vienne à Milan et Vienne au mont Genève en passant par Grenoble. Afin de rejoindre ces deux grandes voies, une route secondaire traversant le Grésivaudan sur la rive droite fut construite. Elle prit le nom du chemin de l'empereur Aurélien (qui l'aurait réparée plusieurs fois, voire peut-être fait construire).

C'est peut-être cette voie qui a été découverte avec son dallage à l'est du hameau de « Petit- Lumbin » à proximité d'une villa avec thermes. Elle devait longer « Pouillant », « Camp Ferrant », les « Grangettes » et « Petit- Lumbin ». Elle passait ensuite au hameau de « Pouliot ».

D'autres vestiges gallo-romains sont signalés :

- selon J. Bruno, emplacement d'une grande ferme gallo-romaine dont la majeure partie se serait située en contrebas de la route nationale
- au hameau du « Pouliot », non loin du tracé de la voie, une borne anépigraphie dite « romaine » mise à jour en 1957, à proximité de conduits et d'une vasque de 1,20 m de diamètre
- en 1970, mise à jour d'une partie d'exèdre appartenant à des thermes domestiques et une canalisation en béton de tuileau recouverte de tegulae (Tuiles plates)
- à l'est du « Petit- Lumbin », on aurait découvert une trentaine (ou une centaine) de monnaies de Néron à Constance II. De petits objets de bronze auraient été découverts au même endroit. Il s'agissait vraisemblablement d'un trésor.

On signale également la découverte d'un sesterce de Lucilla Augusta, d'un follis en bronze de Constantin et d'un siliqua en argent d'époque constantinienne

Source : Diagnostic PLU de Lumbin et carte archéologique de l'Isère - Jean Claude MICHEL

L'abri « vigneron »



Parmi les curiosités de Lumbin, qui connaît cet abri sous roche perdu dans les pentes ?

Du temps des vignes dans le coteau, les vignerons aménagent des abris en mettant à profit les surplombs que constituent ces « blocs basculés » tombés de la falaise.

Celui-ci se présente comme une cavité peu profonde dont le fond et l'entrée sont aménagés : la construction de murs en pierres sèches a permis de constituer une vraie pièce à vivre...

Le confort est spartiate mais suffisant pour prendre un peu de repos et « casser la croûte » au frais pendant les grandes chaleurs ou pour se mettre au sec lorsqu'une pluie survient ou même passer une soirée devant un feu de bois avant de dormir...

Les "Aragnou de Lumbin" et autres noms d'oiseaux...

*Pelaillard du Thouver, rougnon de Gonsalun,
Tacolé de Charneclo, epinglé de Tulin,
Eycharpi de Tensin, nargou de S. Halezro,
Chambarn de Lancey, gobio de S. Nazeyro.
Truan de la Terrassi, giro de Monbonon,
Trolliandé de Domena, enreña de Venon.
Aragnou de Lumbin, teytu de la Buiffeyri,
Tignou de Saint Martin, eyguemorte de Gevri,
Renoülliard de Moyren, peychou de Noyarey,
Glourion de S. Quentin, reneyou de Veurey,
Venteyre de Seysin, mocquou de Saffonageo,
Cocoare de Revel, opiniarro d'Euriageo,
Berlande de Voreppe, orgueillou de Bernin,
Sensue de Bivier, morgan de Fontamin,
Chassou de S. Ismier, boutacié de ver Crole,
Malavisa d'Eyben, fagoié d'Eychirole,
Fromagié de Chairousa, & du Villard de Lan,
Camailte du Sapey, chicanou de Meylan,
Machura du Canton près de l'eiga de Vensy,
Qui allà mieu chargea qu'un ano de Provensi:
Gotu de Clay, poussit de Varce & de Risset,
Goitru de Vannavei, matin de Pariset :*

Jean Millet (1600?-1675) est l'auteur d'une pièce en patois de Grenoble, la "Pastorale et Tragico-comédie de Janin", publiée pour la première fois à Grenoble en 1633.

Le résumé de l'intrigue est le suivant:

Janin se brouille avec Lhauda, sa bergère. C'est Amidor qui en devient amoureux et Lhauda répond à son empressement. De là, une grande discussion entre la mère de Lhauda, favorable à Amidor, et le père Piéro qui préfère Janin. De là aussi la jalousie de Janin qui, pour contrarier les amours d'Amidor et de Lhauda, emploie les menaces et fait usage de sa fronde. Puis il va implorer la puissance d'une sorcière auprès de qui il obtient les moyens de lancer un maléfice contre les deux amants. Mais le sortilège échoue: les deux amants sont unis et Janin se précipite du haut d'un rocher...

Dans ce texte, on trouve une tirade sur les villages de la région - vallée du Grésivaudan et au-delà, dans laquelle leurs habitants sont qualifiés avec des « noms d'oiseaux ».

On retiendra les gentillesse suivantes concernant les lumbinois et leurs voisins immédiats :

**L'Aragnou de Lumbin, qui serait hargneux et mauvais coucheur,
Le Pelaillard du Thouver, qui serait avare et écorcherait un pou pour avoir sa peau,
Le Truan de la Terrasse qui serait sale et malpropre,
L'Eycharpi de Tensin, qui serait mal peigné et déguenillé,
Le Boutacié de ver Crole, qui serait buveur,**

Etc.

(Traduction d'après le Dictionnaire du patois des environs de Grenoble par Albert Ravanat -1911)

La stèle le long de la D1090

Il existe peu d'éléments historiques sur les croix à la croisée de nos chemins. Les informations sont souvent données par les inscriptions elles-mêmes. Les croix peuvent être dressées à plusieurs occasions : la commémoration d'événements tragiques, la fin d'une Mission (elles furent nombreuses à être érigées après la tourmente révolutionnaire. Les diocèses ont recouru à des missionnaires dont la tâche était de restaurer la pratique religieuse).

Une stèle en pierre gravée se trouve le long de la D1090, à droite en allant à Montfort, 150m avant le feu tricolore. Elle est surmontée d'une pièce en fonte qui fut la base d'une croix maintenant disparue.

La croix en fonte a dû être installée longtemps après la date figurant sur la stèle (1631)

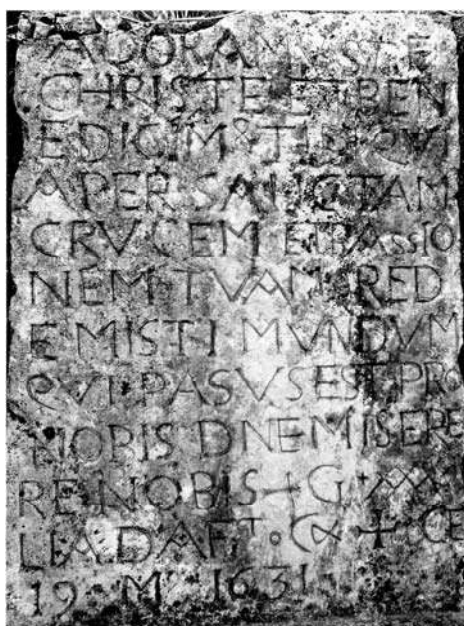


Stèle en pierre gravée surmontée d'une base de croix cassée identique à celle de Dions dans le Gard



Croix de Mission en fonte de Dions dans le Gard
Elle date de 1905

Il est possible de déchiffrer l'inscription qui est une prière du Chemin de Croix, mais la signature reste mystérieuse. Qui pourrait en donner la signification ?



ADORAMVS TE,
CHRISTE ET BEN
EDICIM TIBI QUI
A PER SANCTAM
CRVCEM ET PASSIO
NEM TVAM RED
EMISTI MVNDVM
QVI PASSVS EST PRO
NOBIS DNE MISERE
RE NOBIS + G + AA
LIADAF^T o Cα + CE
19 M 1631

Nous T'adorons, ô
Christ, et nous Te
bénéissons parce que par
la Sainte Croix et Ta
passion Tu as racheté le
monde. Toi qui a
souffert pour nous,
Seigneur, ai pitié de
nous. + G + AA
LIADAF^T o Cα + CE
19 mai (mars?) 1631

Les péripéties du bois de la Fessy

En ce début du XVIII^e siècle, les forêts de France doivent répondre aux exigences de la marine, de l'industrie ainsi qu'aux besoins de la population. C'est pourquoi les Ordonnances royales règlementent leurs exploitations.

En 1721, se conformant à la réglementation, Lumbin établit Louis Romanet comme garde pour la conservation de la forêt communale *de la Faissy* située au Petit-Lumbin, « *au Midi et au-dessus de la gorge du ruisseau de Lumbin* » et signifie aux Terrassons, par voie d'huissier, de ne point toucher à celle-ci.



Dès lors, les Lumbinois veillent jalousement à la préservation de leur forêt d'autant que le statut juridique leur permet de prélever bois à bâtir, à réparer et bois de chauffage...

Vif émoi des Lumbinois en cette fin d'année 1727 : La forêt communale est victime d'abus, aussitôt dénoncés en haut lieu.

Le 22 décembre de cette année, le premier consul de Lumbin, accompagné du garde et d'autres témoins, se rend au pied du « *Rocher* » et trouve les frères Jean et André Romanet, habitants au Carre « *ayant couper et voiturer quantités de bois et autre peysieux pour la vigne* » pris dans le Bois de la *Faissy*. S'ensuit alors une vive altercation, les Terrassons affirmant qu'ils n'ont pas l'intention de changer de pratique...

Les faits sont rapportés au sergent ordinaire du Mandement de La Terrasse (officier de justice) qui se rend aux domiciles des contrevenants. À chacun, il remet une assignation à comparaître devant les Commissaires des Eaux et Forêts pour être jugés et condamnés.

Et le bois de la *Faissy* retrouva sa sérénité pendant quelques temps, jusqu'en 1822...

Car cette année-là, sur demande du Préfet, la municipalité de Lumbin se trouve contrainte de s'acquitter des contributions concernant les réparations exécutées aux digues de l'Isère.

Sans aucune réserve financière, la municipalité doit recourir à la vente d'une propriété communale. Le choix se porte sur le bois de la *Fessy* dont la position très éloignée ne garantit pas « *de la dévastation à laquelle elle est en proie de la part des étrangers* » et qui assujettit la commune à la dépense d'un garde préposé à sa conservation. La vente partielle de ce bois permet de recouvrir en partie aux frais, cependant une somme de 1435 francs reste due...

Dans l'impossibilité d'honorer cette dette sans recourir à une nouvelle vente de bien communal, le conseil se réunit à ce sujet en septembre 1825. Mais cette fois-ci, le bois de *Fessy* échappe au démantèlement total. En effet, par ordonnance du 2 août 1826, le roi Charles X autorise les Lumbinois à vendre aux enchères publiques un terrain situé au mas de la Vache.

Le produit de la vente fut employé au solde de la contribution de la commune pour l'entretien des digues de l'Isère...

Etymologie : « *Faisse* » serait un dérivé du latin « *fagus* » et désignerait un lieu où il y a des hêtres (fayards). Mais il existe une autre hypothèse sur l'origine du mot. Dans le patois alpin, « *fasse* » désigne une bande de terre entre deux bancs de rochers. Dans ce cas, le mot dériverait du latin « *fascia* » : bande, lisière. On retiendra que le lieu se prête aux deux acceptations.

Lumbin vu en 1857

Par V. Brunet en 1857, dans
« Géographie historique, physique, politique, industrielle, commerciale, statistique
et pittoresque du département de l'Isère »

CANTON DU TOUVET : 15 communes, population de 13 440 habitants.

Il s'étend, en longueur, sur la rive droite de l'Isère, depuis Crolles jusqu'en Savoie. Sol très fertile, se prêtant à toutes les cultures; cependant les terrains, essentiellement calcaires, du bas de la montagne craignent la sécheresse. Parmi les produits agricoles que fournit ce canton, nous citerons le vin et la soie, dont il se vend des quantités considérables ; le chanvre, le fourrage, les céréales et les noix. Les arbres fruitiers n'y sont pas en très grand nombre ; ils ont dû céder la place aux mûriers.

L'industrie manufacturière n'a pas une grande importance dans ce canton; elle y est représentée par un haut-fourneau qui traite le minerai de fer apporté de la rive gauche, par plusieurs filatures et un tissage de soie nouvellement établi.

Lumbin

Lumbin, relais de poste, petite commune au bas d'un immense rocher taillé à pic. Entre le village et la montagne, sur un plan très-incliné, s'étend un rideau de vignes bien exposées au levant et au midi; aussi la maturité du raisin est-elle très précoce dans cette commune. La curieuse cascade de Montfort sépare les montagnes de Lumbin de celles de Crolles.

Au-dessus de la plaine du canton, et dans une situation parallèle, se trouve un plateau élevé, nourrissant une population robuste et laborieuse. Ce plateau constitue le pays de montagnes du canton du Touvet.

Foires principales.

Dans ce canton, ainsi que dans toutes les communes de la rive droite de l'Isère jusqu'à Grenoble, on compte peu de foires; les seules que l'on puisse mentionner, comme ayant une certaine importance à cause de leur ancienneté, sont : la St-Martin, à Crolles, qui date du commencement du XVIIe siècle, et **la Madeleine, à Lumbin, qui remonte à 1567.**

Lumbin vu en 1900

**Par Jules Sestier en 1900, dans
« Le tramway Grenoble-Chapareillan et la vallée du Graisivaudan,
rive droite de l'Isère »**

La commune de Lumbin a été, entre toutes, la plus éprouvée par le phylloxéra, car son territoire comprend surtout des vignes et des marais; aussi sa population qui était en 1866 de 627 habitants est-elle descendue à 390.

Dans les chartes anciennes ce village portait le nom latin de Lumbino, et le Pouillé de 1497 y comptait 36 feux. Dans l'église une chapelle avait été fondée par le noble Michel Cassard.

Les Falastier, alliés des Brenin dont nous avons parlé, ont possédé des terres jusqu'au ruisseau de Lumbin, depuis le XII^{ème} siècle. Nous avons vu aussi que les Simiane de La Coste ont porté parmi leurs titres celui de seigneurs de Lumbin. Guy Allard signale qu'il y a eu à Lumbin une famille noble du nom de Gautier, finie en 1626. Pendant les guerres de 1710 et de 1711, le maréchal de Berwick et aussi, en août 1743, le comte Pierre-Emé de Marcieu, lieutenant général des armées du roi, organisèrent un camp à Lumbin pour se trouver à la fois à portée du Fort- Barraux et de Grenoble, dans une position facile à défendre. Ce camp, en effet, avait sa droite appuyée à l'Isère, le front couvert par le ravin et le ruisseau, la gauche à la montagne et le village derrière le camp. La montagne est là très près de la route et de gros blocs de pierre en sont tombés autrefois dans les vignobles qui ont acquis de ce fait la réputation d' un vin potable en sortant de la cuve. Le hameau du Petit-Lumbin est situé au bord du ruisseau appelé du Carre ou de Lumbin qui descend par des cascade de la montagne et alimente une fabrique de ciment et une usine distribuant la lumière électrique dans les communes voisines depuis quelques années.

Du temps des messageries, le relais se trouvait à Lumbin.

Pendant les guerres de religion, c'est à Lumbin que le chef catholique de Gordes arrêta lui-même le 24 juin 1569, le terrible et sanguinaire baron des Adrets, qui était alors chef protestant.

Le 21 juillet 1809, le pape Pie VII amené d'Italie en France par ordre du gouvernement impérial fit halte à Lumbin où il logea dans la maison de M. le conseiller de préfecture Savoye, au bout de « l'Allée ».

Propriétés à signaler: Dufay, Grand, Courlot, Sappey, Genard, Clément.

Les folles nuits de Lumbin en 1839

Si vous interrogez la mémoire des plus anciens lumbinois, vous découvrirez qu'au début du XXème siècle il y avait plusieurs bars et salles de danse dans le village. Des lieux pour se rencontrer, trinquer, jouer et s'amuser...la télévision n'avait pas encore été inventée...

Pour remonter le temps jusqu'au XIXème siècle, il faut consulter les registres des délibérations du conseil municipal, conservés en mairie.

Un arrêté de police du Maire, en date du 2 février 1839, et approuvé par le Préfet de l'Isère, est éloquent quant à l'ambiance la nuit à Lumbin, à cette époque. Extrait du registre :

« Nous, Maire de la commune de Lumbin

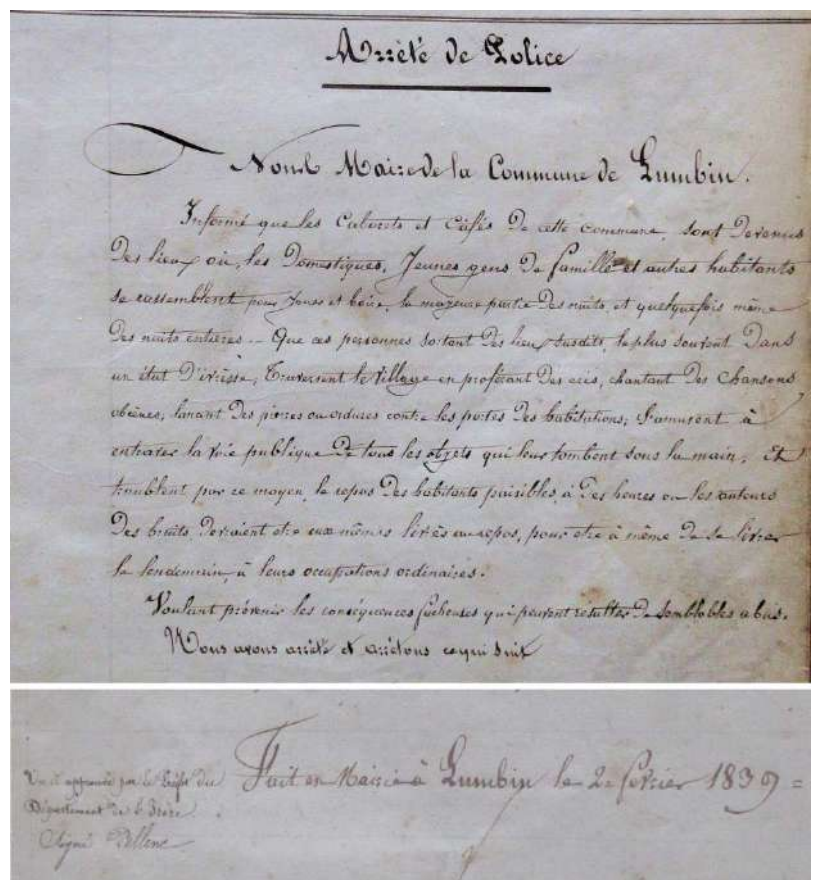
Informé que les cabarets et cafés de cette commune sont devenus des lieux où les domestiques, jeunes gens de famille et autres habitants se rassemblent pour jouer et boire la majeure partie des nuits et quelquefois même des nuits entières,

Que ces personnes sortant de ces lieux susdits, le plus souvent dans un état d'ébriété, traversent le village en proférant des cris, chantant des chansons obscènes, lancent des pierres ou ordures contre les portes des habitations, s'amuse à entraver la voie publique de tous les objets qui leur tombent sous la main, et troublent par ce moyen le repos des habitants paisibles à des heures où les auteurs des bruits devraient être eux-mêmes livrés au repos pour être à même de se livrer le lendemain à leurs occupations ordinaires.

Voulant prévenir les conséquences fâcheuses qui peuvent résulter de semblables abus,

Nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit : »

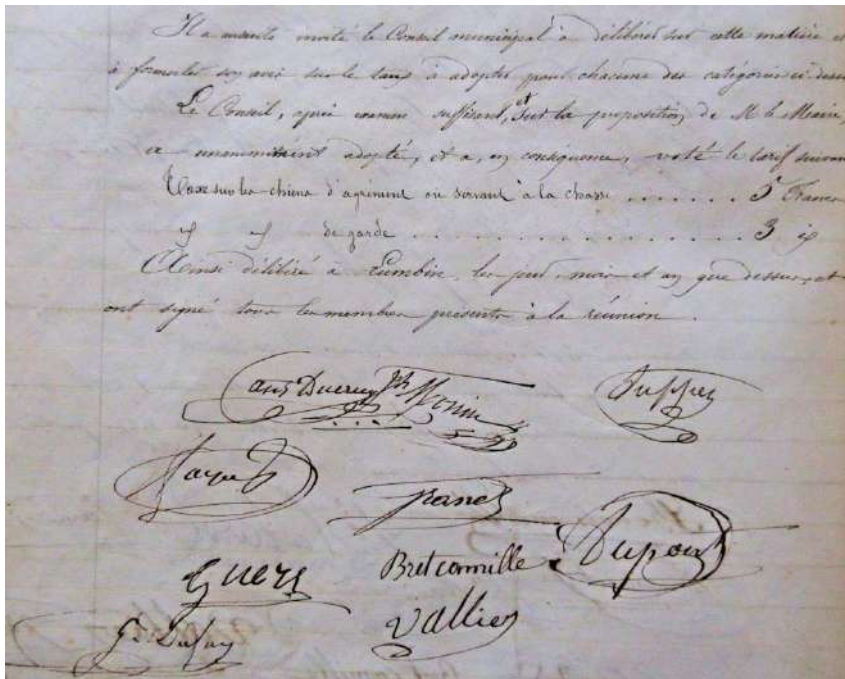
S'ensuivent quatre articles dans lesquels il est défendu aux personnes qui tiennent cabaret et café de recevoir quiconque après dix heures du soir et de faire se retirer tous ceux qui s'y trouvent, qu'ils soient habitants du pays ou étrangers ; après l'heure indiquée, le maire, l'adjoint ou le garde champêtre de la commune feront des rondes, et des procès-verbaux seront dressés contre les propriétaires enfreignant l'arrêté ; il est également défendu à tout individu parcourant les rues et chemins du village de chanter, de lancer des pierres ou ordures contre les portes des habitations comme aussi d'entraver la voie publique par des objets sous peine d'être traduits en simple police pour y être condamné - les parents et maitres restant civilement responsables des faits et gestes de leurs enfants mineurs ou domestiques à gages.



Une taxe sur les chiens de Lumbin en 1855

La loi du 2 mai 1855 instaure une taxe sur les chiens, d'où une délibération du Conseil municipal de Lumbin en date du 13 août de la même année qui fixe le montant de cette taxe pour les chiens lumbinois. Le registre des délibérations permet de lire :

L'an mille huit cent cinquante-cinq et le treize du mois d'août, ensuite de convocation extraordinaire autorisée par circulaire de M. le Préfet de l'Isère en date du 7 août 1855, le Conseil municipal de la commune de Lumbin s'est réuni dans le lieu ordinaire de sa séance, et sous la présidence de M. le Maire. Etaient présents : MM. Ducruy, Antoine ; Bouchain, André ; Bret, Camille ; Fayn, Jean ; Guers, André ; Grand, Alfred ; Paturel Jacques ; Monin, Joseph ; Dupont, Jean, fils ; Vallier, André ; Sappey, Ferdinand.



.....
Le Conseil, après examen suffisant, et sur proposition de M. le Maire, a unanimement adopté, et a, en conséquence voté le tarif suivant :

Taxe sur les chiens d'agrément ou servant à la chasse : 5 francs

Taxe sur les chiens de garde : 3 francs

L'objectif de cette taxe était de décourager la possession des chiens afin de réduire le nombre d'accidents qu'ils causaient.

Elle a été supprimée à la fin des années 1970, mais elle a failli renaître en 2000 au motif que le nettoyage des excréments des chiens coûte cher aux municipalités. A raison de 75€ par chien, pour huit millions de chiens en France, le pactole n'aurait pas été négligeable...

L'idée a été écartée parce qu'elle pouvait générer des abandons en chaîne et menacer l'industrie de l'alimentation pour chiens et chats qui contribue à l'excédent commercial de la France.

Cette taxe existe encore en Allemagne, en Suisse, au Pays-Bas et au Québec.

Et pourquoi ne pas taxer les chats pour combler les déficits budgétaires de nos collectivités?

La police des vignes à Lumbin en 1859 et 1866

Dès le XI^{ème} siècle, la vigne a occupé les terres bien exposées de la rive droite du Grésivaudan. A Lumbin, elle a occupé entièrement le coteau, jusqu'à la RD1090. Même les blocs de rochers descendus de la falaise étaient palissés. Dans la plaine, elle était plantée en « hautins » au pied d'arbres fruitiers ou d'érables. Elle enveloppait les frondaisons et la vendange s'effectuait avec des échelles.

Au début du 19^{ème} siècle, les hautins disparaissent et la vigne de plaine est conduite en lignes sur perches de bois. Entre les lignes de vigne, on cultivait céréales, pommes de terre, betteraves fourragères, etc.

La vigne a fait l'objet d'arrêtés municipaux conservés dans les archives de la Mairie :

Arrêté sur la répression du maraudage dans les vignes (1859):

L'Adjoint de la mairie de la commune de Lumbin, faisant la fonction de maire en son absence,

Considérant que l'époque des vendanges ainsi que celle de la maturité des fruits est trop souvent dans cette commune, de la part de quelques individus, l'occasion d'un maraudage très préjudiciable aux intérêts des habitants honnêtes et laborieux.

Considérant également que la surveillance d'un seul garde peut être facilement mise en défaut, attendu la masse des récoltes qui doivent être surveillées à cette époque de l'année, et voulant par des mesures sévères réprimer ces désordres, avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Article 1^{er}. À dater d'aujourd'hui et jusqu'à l'enlèvement des récoltes encore pendantes, il est adjoint au garde ordinaire de la commune un garde supplémentaire, lequel partagera toutes les fonctions de surveillance, les procès-verbaux qu'il sera dans le cas de faire auront la même force et autorité en justice.

Article 2^{ème}. Le Sieur Mathieu, ex garde-champêtre, reprendra ses fonctions à cet effet jusqu'au jour qui sera désigné par nous.

Article 3^{ème}. Afin de faciliter la surveillance des gardes, les propriétaires de vignes ou de treilles sont invités de s'abstenir d'aller dans les vignobles depuis la chute du jour jusqu'à sa renaissance.

Article 4^{ème}. Toute personne rencontrée de nuit ou de jour dans les mas de vignes ou de treillages, porteur de hôtes, sacs et paniers, sommée par un des gardes de faire voir ce qu'il porte, devra y obtempérer sur-le-champ et sans résistance et dans le cas où un délit serait constaté, procès-verbal en sera dressé et transmis de suite à la justice locale et envoyé en police correctionnelle, nonobstant tout désistement de la partie civile intéressée.

Le présent arrêté sera à la diligence des gardes, publié et affiché au lieu accoutumé et il leur est enjoint de tenir la main à la stricte exécution du présent arrêté.

Fait en mairie à Lumbin le 20 septembre 1859. En l'absence et remplacement de Monsieur le Maire. L'Adjoint. Tillot

Arrêté sur la défense de mener paître les brebis dans les vignes (1866)

Article 1^{er} : Il est expressément défendu de mener paître les troupeaux d'aucune espèce et notamment les brebis dans les vignes à moins d'en être propriétaire ou fermier.

Article 2^{ème} : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois. L'Adjoint et le Garde-champêtre sont chargés de son exécution.

Un peu de vocabulaire... et de droit...

Le maraudage (vol des fruits et légumes en culture), le grappillage (récupération après récolte de ce qui pourrait constituer une deuxième récolte), et le râtelage (utilisation d'outils pour récolter) sont des pratiques interdites. Par contre le droit de glaner est un droit ancestral (édit royal du 2 novembre 1554). Il n'est toléré sur le terrain d'autrui qu'après la récolte, de jour et sans outil.